

Prix de la bière haussés de 5% dès aujourd'hui

Les trois brasseries de la province ont de concert augmenté leurs prix de 5 p. cent hier, soit une augmentation de 59 cents par caisse de 24 petites bouteilles et de 30 cents par caisse de 12.

CAROLE THIBAUDEAU

Cette augmentation se répercute dès aujourd'hui sur les prix au détail chez certains épiceries licenciées. Les consommateurs paieront désormais la caisse de 12 petites bouteilles \$7,65 au lieu de \$7,25, et la caisse de 24, \$14,00 au lieu de \$13,25. De nombreux détaillants attendent cependant une semaine avant d'adopter une nouvelle liste de prix.

Il y avait déjà 14 mois que la bière n'avait pas augmenté. C'est la Brasserie O'Keefe qui a ouvert le bal, immédiatement imitée par Molson et par Labatt.

« Nous avons tous à peu près les mêmes exigences syndicales,

la même augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, fait remarquer un représentant de la Braserie Molson. Il vient toujours un moment où une hausse de nos prix est inévitable. »

L'augmentation des produits destinés à la consommation sur place (restaurants, tavernes, hôtels) est légèrement supérieure à celle destinée aux détaillants, à cause des taxes plus élevées pour ces établissements. Par exemple, la caisse de 24 petites augmente de 63 cents pour les restaurants, en comparaison de 59 cents pour les épiceries licenciées.

Le tableau ci-dessous affiche les hausses annoncées hier, qui sont les mêmes pour les trois brasseries. Les prix de vente au détail sont ceux obtenus par LA PRESSE auprès d'épiceries qui ont déjà établi leurs nouveaux prix. Il va sans dire que ces prix sont sujets à variation d'un épicier à l'autre.

AUGMENTATION DES PRIX DE LA BIÈRE (GROS ET DÉTAIL)

PRODUITS	AUGMENTATION DES PRIX DE GROS	ANCIENS PRIX AU DÉTAIL (sans consignation)	NOUVEAUX PRIX AU DÉTAIL (sans consignation)
24 PETITES	59*	\$13,25	\$14,00
12 PETITES	30*	\$7,25	\$7,65
12 GROSSES	54*	\$13,85	\$14,00
24 PETITES 4 x 6	60*	\$16,60	\$17,40
12 CANETTES	40*	\$10,25	\$11,00
24 CANETTES	78*	\$19,00	\$20,00
Brador			
24 PETITES 4 x 6	65*	\$14,85	\$15,50
Classic			
24 PETITES	74*	\$17,00	\$18,00
Classic			
12 PETITES	41*	\$8,35	\$8,60

Gulf agrée l'offre de \$13,2 milliards faite par Socal

PITTSBURGH (d'après UPI) — La Standard Oil Co. of California a accepté hier de se porter acquéreur de la Gulf Oil Corporation pour la somme énorme de \$13,2 milliards, ou \$80 l'action, ce qui ferait de cette transaction la plus importante prise de contrôle de toute l'histoire des entreprises aux États-Unis.



Cette fusion vise à faire obstruction à une autre tentative de prise de contrôle qu'envisageait le milliardaire texan T. Boone Pickens, son plus important actionnaire.

Gulf Oil, la sixième compagnie pétrolière au monde en importance, a fait savoir à son siège de Pittsburgh que les présidents des conseils d'administration des deux entreprises avaient approuvé l'accord, qui prévoit que Gulf deviendra une filiale de la Socal, elle-même la cinquième compagnie pétrolière américaine en importance des États-Unis.

La nouvelle entreprise pétrolière ainsi créée occuperait le troisième en importance aux États-Unis, derrière Exxon Corporation

et Mobil Corporation, et pourrait amener la Federal Trade Commission à s'y opposer s'il y a violation de la loi antitrust.

Gulf Oil a précisé qu'une offre de rachat en espèces de toutes les actions en circulation sera faite prochainement, mais que la Socal n'est dans l'obligation de conclure définitivement la transac-



tion que si elle elle peut acquérir 85 millions d'actions, soit 51 p. cent des actions en circulation.

Socal a également une option d'achat de 30,5 millions des 35 millions d'actions de trésorerie non émises, a indiqué un porte-parole de Gulf.

La direction de Gulf s'était mise à la recherche d'un acheteur acceptable après avoir reçu une offre d'achat d'un groupe d'investisseurs dirigé par T. Boone Pickens proposant d'acheter les actions de Gulf à \$65 l'action, une offre jugée inacceptable.

Pickens, président de Mesa Petroleum Co. d'Amarillo (Texas), et ses associés sont les plus importants actionnaires de Gulf, puisqu'ils possèdent 13,2 p. cent des actions.

CHAMPIONNES DE L'INVESTISSEMENT PUBLICITAIRE Les brasseries dépensent \$50 millions pour leur « image »

L'impitoyable guerre publicitaire entre Molson, Labatt et O'Keefe va se poursuivre de plus belle cette année alors que les trois brasseries dépenseront globalement plus de \$50 millions pour promouvoir leurs marques de bière respectives auprès des Québécois.

MICHEL GIRARD

De tous les genres d'entreprises, ce sont les brasseries qui détiennent au Québec le championnat des dépenses publicitaires.

Pourquoi? Parce que le public cible des brasseries est friand de sports professionnels. Et, en conséquence, elles se battent entre elles sur le front de la surenchère pour lier leur nom aux sports professionnels les plus populaires.

Lors des entrevues accordées à LA PRESSE, M. Ed Prévost, président d'O'Keefe, M. Jacques Samson, vice-président marketing chez Molson, et M. Marcel Boisvert, vice-président marketing chez Labatt, ont à tour de rôle soutenu que la bataille publicitaire entre les trois brasseries ne peut pratiquement porter que sur une « image » associant telle marque de bière à tel sport professionnel ou telle équipe sportive.

Un produit identique

Que la bière porte une étiquette Molson, Labatt ou O'Keefe, cela reste du houblon brassé selon les mêmes méthodes, les mêmes critères de qualité... et dont le coût d'achat est identique. Et la saveur, elle? Selon M. Samson, les tests effectués auprès des amateurs de bière révèlent que ces derniers sont pratiquement incapables de faire la distinction entre une Molson, une O'Keefe ou une Labatt lorsqu'on enlève les étiquettes!

Faute de pouvoir ainsi se vanter d'avoir un produit de meilleure qualité que ses concurrents, il faut donc que chaque brasseur se crée une « image » par l'intermédiaire des gros véhicules publicitaires.

Et comme les études de marketing démontrent que les amateurs de bière raffolent de sports professionnels, les brasseries se les « arrachent » à coups de dizaines de millions de dollars dans le but de s'en servir comme dans leurs messages publicitaires et leurs programmes de promotion.

La question classique: est-ce rentable pour les brasseries de se payer, à si fort prix, pareilles associations avec les sports professionnels?

MICHEL GIRARD

Pour le président d'O'Keefe, Ed Prévost, il ne fait aucun doute que ces investissements massifs dans divers sports professionnels ont permis à cette brasserie de devenir le numéro un au Québec et d'augmenter ainsi sensiblement du part du marché et ses revenus.

Et cela s'est fait au détriment des autres brasseries, parce que la consommation de bière par capita a baissé de 12 p. cent depuis 1980. Mais les ventes de bière ont tout de même rapporté l'an dernier plus de \$600 millions aux trois brasseries.

Autres commandites

Il n'a pas que les sports profes-



C'est l'« image » qui fait toute la différence, révèlent les tests de marketing, la très grande majorité des amateurs de bière étant incapable de distinguer au goût une marque d'une autre dès que l'étiquette n'y est plus!

photothèque LA PRESSE

On ne se gêne pas non plus pour aller jouer dans les plates-bandes du voisin.

La bagarre

Voici quelques exemples. Labatt, qui détient les droits (télédiffusion, organisation et commandites) sur la présentation au Canada du Grand prix automobile de formule un, était devenue depuis 1978 la « brasserie » des amateurs de course automobile du Québec. Eh bien, maintenant,

Labatt devra livrer bataille à Molson, qui vient de lui damer le pion dans la présentation de la course automobile CART (formule Indy), qui aura lieu en septembre prochain à Sanair.

Molson compte évidemment sur la grande popularité, au Québec et au Canada, de Jacques Villeneuve qui, comme on sait, participera à toutes les courses CART de l'année, pour tenter de sur-

classer Labatt dans le cœur des amateurs de courses prestigieuses.

Il y a plusieurs années, Molson, grâce à ses anciens Glorieux (les Canadiens) dominait tous ses adversaires dans le hockey professionnel. O'Keefe a décidé un beau jour de se payer lui aussi un club au Québec, soit les Nordiques. Depuis ce temps, O'Keefe et ses Nordiques grimpent dans le cœur des amateurs de hockey du Québec, tandis que Molson et ses Canadiens (maintenant un club de deuxième ordre) subissent régulièrement les foudres des amateurs. Résultat: O'Keefe règne depuis lors en maître dans le marché de la bière de la Vieille-capital, et se permet même de faire perdre des plumes à Molson dans son château-fort, le grand Montréal métropolitain.

Et Molson risque de perdre encore du terrain auprès des amateurs de hockey à cause d'une autre victoire de O'Keefe, qui vient de mettre le grappin sur les droits de télédiffusion des matches de hockey des clubs américains de la Ligue nationale.

Dans le baseball majeur, c'est O'Keefe qui, au Québec, a le gros bout du « bâton publicitaire » en raison de son association, à titre de commanditaire, avec les Expos. Une association qui lui coûte annuellement la jolie somme de \$7,4 millions juste pour l'obtention des droits de télédiffusion des matches au Canada.

Mais Labatt, qui n'a au Québec aucune association avec un sport professionnel de fréquence régulière comme le hockey ou le baseball, a récemment délié les cordons de sa bourse pour obtenir les droits de télédiffusion au Canada des séries mondiales de baseball. Au Québec, Labatt se trouve donc à venir frapper de plein fouet O'Keefe. Mais cela va lui coûter quelque \$18 millions par année, soit la somme faramineuse de \$90 millions pour la durée du contrat de cinq ans. Heureusement que la facture sera partagée entre les différentes brasseries que Labatt possède à travers le pays!

Du côté du football professionnel, O'Keefe détient le monopole des droits de télédiffusion: elle a en effet acheté ceux de Ligue canadienne de football (\$33 millions pour cinq ans) et ceux des deux ligues américaines (USFL et NFL).

Un investissement... inévitable

sionnels qui sont « courus » par les trois brasseurs de houblon. Ils s'associent également à la plupart des événements majeurs.

Ainsi, Labatt est l'un des principaux commanditaires des festivités de Québec 1534-1984: elle commandite en effet deux des trois événements majeurs, soit deux championnats de course de voiliers. C'est également Labatt qui commandite le Festival d'été de Québec.

Pour sa part, Molson commandite le Marathon international de Montréal (\$350 000 par année), le Super motocross Molson, le Carnaval de Québec, la Traversée du lac Saint-Jean et la Traversée du lac Memphremagog.

Du côté des activités sportives de masse, les trois brasseries sont engagées dans une multitude de ligues locales (pour les 18 ans et plus): baseball, balle-molle, hockey, ballon-balai, etc. Et aussi dans les nombreux festivals ré-

gionaux et locaux de tout acabit qui sont organisés à travers la province.

Une goutte d'eau pour la culture

Par ailleurs, les brasseries commencent financièrement à s'intéresser de plus en plus aux activités culturelles. Il ne s'agit tout de même que d'une goutte d'eau par rapport à leur volumineux portefeuille publicitaire respectif. Molson commandite, en autres, les spectacles qui se tiennent au Théâtre Molson de Saint-Charles-sur-Richelieu, divers théâtres d'été et des tournées populaires (groupes, chanteurs, etc.). O'Keefe est également très active du côté des théâtres d'été, des spectacles et tournées, en plus d'être commanditaire des théâtres Félix-Leclerc et du Nouveau-Monde.

« On a beau critiqué les brasseries pour les sommes énormes

qu'elles investissent dans la promotion de la bière, mais je me demande combien d'activités de loisirs disparaîtraient du jour au lendemain si nous n'étions pas là pour les supporter financièrement », de dire le vice-président marketing de Labatt, Marcel Boisvert.

Les porte-parole des trois brasseries en ont d'autre part ras le bol de voir le gouvernement du Québec faire tant d'efforts pour privilégier la vente des vins. « Cela a eu des conséquences néfastes sur les ventes de la bière qui, ne l'oublions pas, contient moins d'alcool que le vin. L'industrie du vin ne représente au Québec que 400 emplois, tandis que celle de la bière donne de l'emploi permanent à 12 000 personnes. On ne demande pas au gouvernement de nous aider. Mais qu'il arrête donc de favoriser indûment l'industrie du vin », de conclure M. Boisvert.

Le dollar canadien retombe à son niveau le plus bas depuis 19 mois

Le dollar canadien est tombé hier à son niveau le plus bas depuis 19 mois sur les marchés des changes, en raison, selon un cambiste, du bas niveau des taux d'intérêt ainsi maintenus pour des raisons politiques.

Le dollar a terminé en baisse de trois vingtièmes de points à 79,75 cents américains sur les marchés des changes, soit son niveau le plus bas depuis le 13 août 1982, alors que le Canada était au cœur de la récession.

Les cambistes espèrent, mais doutent, que la Banque du Canada haussera son taux d'escompte jeudi, permettant ainsi d'attirer des capitaux dans le pays et de bonifier la valeur du dollar.

Des élections fédérales étant maintenant imminentes, le gouvernement « fera l'impossible

pour maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau », a déclaré M. Azim Haje, cambiste chez Midland Doherty Ltd. « Les raisons politiques primeront. »

Certains cambistes et analystes soutiennent, par contre, que la Banque du Canada s'efforce de maintenir la valeur du dollar entre 80 et 82 cents américains pour contrebalancer toute réurgence de l'inflation résultant du coût plus élevé des importations.

Le dollar s'est maintenu juste au-dessus de 80 cents pendant la majeure partie de février. Jeudi dernier, la Banque du Canada est intervenue pour enrayer la chute du dollar en haussant son taux d'escompte à 10,07 p. cent, soit son plus haut niveau depuis plus d'un an;

mais ce n'était pas suffisant pour que les banques en bénéficient.

Toutefois, bien que le dollar ait perdu légèrement du terrain par rapport à son homologue du Sud ces derniers mois, il est demeuré ferme par rapport à la plupart des devises européennes.

Mais, entre la clôture du marché vendredi et lundi, il a perdu plus de deux p. cent en valeur par rapport au yen japonais et au franc suisse, et un p. cent par rapport au franc français.

M. Hazim Haje a déclaré que les investisseurs, croyant que le dollar américain a atteint son point culminant et que les taux d'intérêt canadiens demeureront stables, achètent maintenant d'autres monnaies.

M. John Hartmann, vice-président pour la région du Québec de Guardian Trust Co., n'élimine pas la possibilité que le gouvernement maintienne les taux d'intérêt à un bas niveau pour augmenter son soutien politique, mais a déclaré que la baisse actuelle est due plus probablement aux ventes importantes de dollars canadiens à la fin de la journée.

« Je n'attacherais pas tellement d'importance aux fluctuations que nous avons vues aujourd'hui », a ajouté M. Hartmann.

MM. Haje et Hartmann escomptent d'ailleurs que le dollar retrouvera partiellement sa vigueur d'ici quelques jours.

— d'après Canadian Press

Indices

Montréal: 412,89 (+ 0,62)
Toronto: 2433,03 (+ 7,96)
New York: 1165,20 (- 6,28)
L'or (NY): \$404,60 (+ 3,80)

\$ CANADIEN
— 15/100
\$79,75

VOS IMPÔTS

Simplification du régime fiscal pour la PME

Plusieurs PME n'ont plus droit à la déduction accordée aux petites entreprises (DPE). Elles pourront se prévaloir à nouveau de la DPE grâce aux mesures proposées dans le budget fédéral du 15 février dernier qui visent à simplifier le régime actuel d'imposition.

Identifions certaines règles complexes touchant l'imposition des PME:

- Le compte de déductions cumulatives (CDC) permettant de calculer annuellement le revenu cumulé d'une corporation: lorsque son CDC atteint 1 000 000 \$, elle cesse d'être admissible à la DPE. Avant 1982, le plafond était fonction du revenu non réparti; une corporation pouvait le reconstituer en versant des dividendes. Depuis 1982, les dividendes ne réduisent plus le CDC.
 - La distinction entre le revenu d'entreprise exploitée activement et le revenu d'entreprise non admissible pour déterminer la réduction d'impôt, 21% ou 12%.
 - Le paiement d'impôt de 12% sur les dividendes versés par les corporations bénéficiant de la réduction de 21%.
- Toutes ces règles visent à assurer «l'intégration». Ainsi, l'impôt total versé sur le revenu gagné par une corporation et par son

Lucie HÉTU, c.a.

Caron Bélanger Dallaire Gagnon/Clarkson Gordon, Montréal

actionnaire sur le dividende reçu est égal à l'impôt qui serait exigible sur un revenu identique gagné directement par l'actionnaire. Quant aux particuliers, la majoration des dividendes et le crédit d'impôt pour dividendes assurent l'intégration.

Actuellement, l'intégration est obtenue lorsque le taux d'impôt des corporations est de 33% (en supposant un taux provincial de 10%) et que celui des particuliers est de 50%. Les changements des taux d'impôt des particuliers en 1982 ont entraîné la modification de l'impôt des corporations.

Pour obtenir un taux réel de 33%, un impôt payable par les corporations sur les dividendes versés a été introduit. Cet impôt est payable par les corporations bénéficiant de la réduction de 21%, et est égal à 12% des dividendes payés provenant des surplus après impôts qui ont bénéficié de cette réduction.

Les corporations gagnant un revenu d'entreprise non admissible (certaines professions, corporations de gestion et corporations de services) et bénéficiant de la réduction de 12% ne sont pas assujetties à l'impôt de 12%, leur taux réel étant de 33%.

Afin de simplifier le régime, Monsieur Lalonde propose les changements suivants:

- Suppression du CDC et du plafond global de 1 000 000 \$.
- Elimination de la distinction entre le revenu tiré d'une entreprise non admissible et celui d'une entreprise exploitée activement.
- Toutes les corporations privées contrôlées par des Canadiens auront droit à une réduction d'impôt annuelle de 21% sur les premiers 200 000 \$ de revenu d'entreprise gagné (sauf les entreprises de prestation de services personnels et celles de placements désignés).
- Toutes les corporations qui auront droit à la réduction seront assujetties à l'impôt de 12% sur les dividendes versés.
- Elimination de l'impôt à payer par les corporations qui deviennent contrôlées par des non-résidents.

Ces changements permettront d'imposer au taux de 25% (en supposant un taux provincial de 10%) les premiers 200 000 \$ de revenu d'entreprise gagné. Lorsqu'il sera distribué par voie de dividendes, l'impôt de 12% deviendra payable. Cet impôt augmentera le taux réel à 33%; l'intégration théorique est ainsi conservée.

Notons qu'il n'y a aucun mécanisme permettant à une corporation de rattracher les dividendes versés aux surplus accumulés dans l'ancien régime. Ainsi, tout dividende versé sera réputé provenir des surplus ayant bénéficié de la réduction de 21% et sera assujetti à l'impôt de 12%.

La simplification fédérale sera-t-elle suivie par Québec?

Le régime provincial prévoit actuellement trois taux d'imposition pour les corporations:

- 3% sur les revenus bénéficiant de la réduction fédérale de 21%.
- 5,5% sur le revenu d'entreprise admissible (entreprise exploitée activement), et
- 13% sur le revenu d'entreprise non admissible, revenu de placements et revenu d'entreprise de prestation de services personnels.

Le régime actuel s'harmonise avec la Loi fédérale, car on retrouve dans la Loi du Québec des références à la Loi fédérale ou des définitions sensibiles.

Espérons que Québec maintienne cette attitude pour garder son régime aussi simple que possible en offrant, par exemple, le taux réduit à toutes les corporations qui bénéficieront de la réduction fédérale.

Les mesures proposées entreront en vigueur pour les années d'imposition se terminant dans l'année civile suivant celle où les changements recevront sanction royale. Monsieur Lalonde a demandé aux personnes intéressées de lui donner leurs commentaires d'ici le 15 avril.

Quelle surprise!

Édition: Roger Germain, c.a.

L'ARRIVÉE DES CONSERVATEURS NE CHANGERAIT RIEN

La période des grands projets pétroliers est bel et bien révolue

■ CALGARY — Le directeur général de l'Association pétrolière du Canada (APC), Ian Smyth, ne se fait pas d'illusion: l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur ne se traduirait pas par des changements rapides au Programme énergétique national (PEN), tant décrié par l'industrie. En 1983, les investissements de l'industrie pétrolière baissent de 7,5 p. cent à \$6,6 milliards et 1984 ne laisse pas entrevoir une amélioration des résultats.

FRANCINE OSBORNE
envoyée spéciale de LA PRESSE

Fait assez surprenant cependant, M. Smyth estime que l'industrie pétrolière a subi suffisamment de chocs depuis 1980 et que des changements graduels sont maintenant préférables.

Au cours d'une entrevue à LA PRESSE, M. Smyth a expliqué que le PEN tel que mis en vigueur en 1980, n'existe plus, tant il a été modifié depuis.

Si d'autres changements surviennent, l'APC s'attend à ce qu'ils ne coûtent rien au gouvernement, venant sous forme d'impôts différés en échange de la mise en marche de nouveaux projets par exemple.

Autre fait surprenant: les relations entre l'industrie pétrolière et Ottawa sont meilleures depuis la mise en vigueur du PEN. M. Smyth explique qu'avant l'adoption du Programme, les deux parties ne se parlaient tout simplement pas. «Quand ils se sont rendu compte quelle politique stupide ils venaient d'adopter, ils sont venus à nous», dit-il. M. Smyth a rendu hommage à Jean Chrétien, qui a succédé à Marc Lalonde comme ministre de l'Énergie à Ottawa, estimant qu'il a personnellement contribué à l'amélioration des relations entre l'industrie et le gouvernement.

Résultats

L'an dernier, l'industrie pétrolière a investi \$6,6 milliards dans le développement «en amont», c'est-à-dire la prospection, le forage et la mise en valeur de gisements pétroliers et gaziers. Il s'agit d'une baisse de 7,5 p. cent par rapport à 1982, mais aussi d'une chute brutale de 21 p. cent comparativement à l'année record de 1980.

Les subventions gouvernementales ont contribué pour \$1,6 milliard, soit 24 p. cent des investissements totaux. Ceux-ci ont porté sur l'exploration (\$3,9 milliards), la mise en valeur des gisements (\$2,2 milliards) et les sables bitumineux (\$500 millions). Dans l'exploration, \$2,2

milliards ont été consacrés aux zones frontalières, la mer de Beaufort et Côte atlantique.

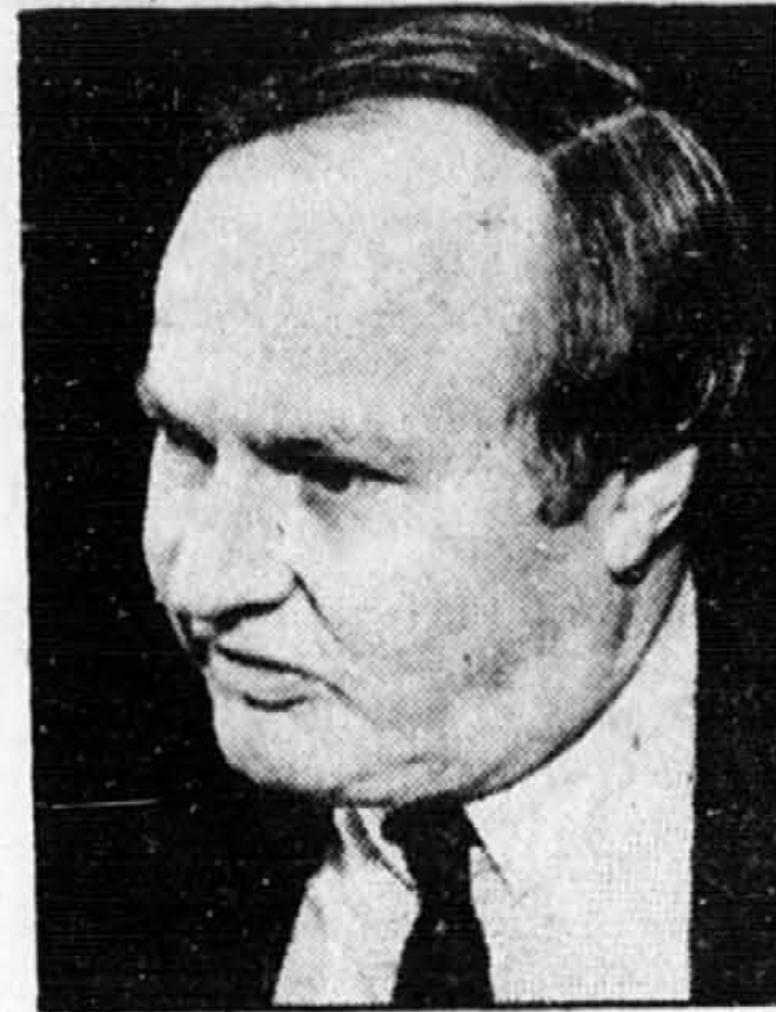
Il y a eu 7 095 puits de forés, une hausse de 8,1 p. cent par rapport à l'année précédente. La saison de forage 1983 a connu de nombreuses fluctuations, en raison de changements dans les politiques d'incitation en Alberta et en Saskatchewan. En mai par exemple, 40 plate-formes sur 475 disponibles étaient en activité, tandis qu'en décembre, 293 plate-formes étaient en opération.

Prévisions

Que nous réservent 1984 et 1985? M. Smyth ne s'attend à aucun «changement dramatique» au cours de l'année en cours ni l'an prochain. Cela ne veut pas dire que l'activité pétrolière ne retrouvera pas éventuellement un niveau satisfaisant, mais pour le directeur général de l'APC, le développement ne se fera pas avec la même fièvre qu'au cours des années 1970. En outre, l'infrastructure est déjà en place et Calgary possède maintenant tous les édifices à bureaux dont elle a besoin pour un bon bout de temps.

Ces années-ci, ce sont des projets plus modestes qui ont cours, dont les quatre qui ont été annoncés dans le secteur des sables bitumineux.

M. Smyth fait remarquer qu'il



photothèque LA PRESSE

M. Ian Smyth

ne faut pas minimiser l'impact de tels projets, car dans la phase de construction, ils requièrent une main-d'œuvre abondante et contribuent à l'activité économique de l'Ouest, de Calgary en particulier, cette ville faisant face à 14 p. cent de chômage actuellement.

Gaz naturel

L'un des gros problèmes de l'industrie est la mévente du gaz naturel, particulièrement sur le marché américain. En dépit des baisses de prix consenties en

1983, les Américains n'importent qu'environ 50 p. cent du volume autorisé.

M. Smyth est d'avis que les Américains doivent d'abord mettre de l'ordre dans leur maison avant de réclamer des prix encore plus bas. Washington voudrait que le prix du gaz soit plus conforme au marché, mais, fait remarquer M. Smyth, on est loin d'une situation de marché libre aux États-Unis.

En outre, le gaz exporté ne peut l'être à un prix plus bas que celui en vigueur au Canada, une situation qui serait inacceptable du point de vue politique.

Smyth estime que l'industrie doit plutôt attendre que la demande américaine se rétablisse d'elle-même, à la faveur de la reprise économique et de l'hiver froid que nous connaissons cette année. En attendant, il est essentiel que les producteurs canadiens préservent le marché qu'ils détiennent aux États-Unis.

Quant aux consommateurs canadiens, notamment dans le secteur industriel, M. Smyth s'interroge sur leurs réclamations en vue d'une baisse de prix, se demandant s'il ne s'agit pas là d'une demande de subvention auprès des producteurs. «Nous ne pouvons leur en faire cadeau», dit-il en parlant du gaz, dont il évalue les réserves à 25 ans.

L'essence coûte 6¢ le litre de trop

■ OTTAWA (PC) — Les consommateurs paient le litre d'essence six cents de plus qu'ils ne devraient, parce qu'il existe un monopole sur les produits pétroliers et les grandes sociétés pétrolières contrôlent les prix de l'essence au détail, affirme l'Association nationale des commerces connexes à l'industrie automobile, dans un mémoire qu'elle a remis hier à la commission des pratiques restrictives du commerce.

Depuis plus de deux ans, la commission procède à une enquête approfondie sur l'industrie pétrolière.

«Les grandes sociétés pétrolières du Canada ont instauré un contrôle abusif sur la vente au détail et les prix des produits du pétrole au détriment de la compétition», déclare l'association, qui représente plus de 5 000 propriétaires de stations-service à travers le pays.

Selon M. Dale Mader, vice-président exécutif de cette association, l'existence d'un mécanisme propre à susciter une plus grande compétition dans la vente de l'essence au détail entraînerait une baisse des prix aux consommateurs.

Le gouvernement devrait obliger les grandes sociétés pétrolières à établir un prix de gros justifié pour le pétrole, affirme le mémoire, et exiger qu'elles relâchent leur contrôle sur la vente de l'essence au détail.

Petro-Canada s'ouïs

Selon des données déposées auprès de la commission, le prix en gros de l'essence aurait dû se situer entre 39 cents et 40 cents le litre en 1983; or, les détaillants payaient jusqu'à 45 cents le litre.

Déjà, considérant comme excessif le pouvoir que les sociétés pétrolières exercent sur les détaillants et afin de modifier cette situation, M. Lawson Hunter, directeur du principal organisme gouvernemental de surveillance des tentatives de monopole et de cartel, a prévenu la commission que les propriétaires de stations-service devraient pouvoir acheter leur essence à la compagnie de leur choix.

Actuellement, tout détaillant offrant une marque nationale d'essence est tenu d'acheter son essence de la compagnie dont il affiche le nom et l'enseigne.

L'association demande qu'une loi mette fin à ce système, que les lois contre les cartels soient ren-

forcées et que ces lois soient également valables pour les sociétés d'État telle Petro-Canada.

Mécanismes raffinés

M. Hunter a indiqué que les sociétés pétrolières avaient établi un système raffiné de mécanismes qui leur permettaient carrément de fixer le prix de détail de l'essence.

Grâce à ce système, a ajouté M. Mader, les grandes compagnies peuvent compétitionner avec les propriétaires indépendants de stations-service, tout en empêchant ces derniers de compétitionner vraiment avec les stations-service leur appartenant ou dont elles ont le contrôle.

En outre, ces sociétés puissantes tiennent leurs concessionnaires à la gorge, en menaçant d'annuler leur bail et de les mettre dans la rue.

Le gouvernement doit adopter un code des droits des détaillants d'essence afin d'empêcher les grosses compagnies de prendre des décisions arbitraires intimidant les détaillants.

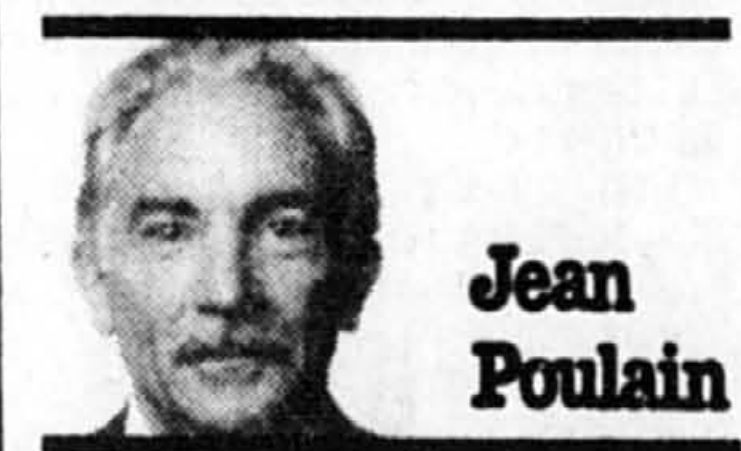
La commission d'enquête n'a pas encore entendu les dépositions finales des sociétés pétrolières.

L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT

Le mariage est-il un handicap fiscal?

■ Le mariage a ses avantages, la fiscalité ses misères (des cyniques diraient: et vice versa) mais il arrive que les deux se conjuguent pour un happy ending.

Les candidats au mariage devraient ainsi remarquer que sur les rapports d'impôt tant pour Ottawa que pour Québec les au-



Jean Poulain

torités fiscales demandent, dès les premières lignes de votre déclaration si, au 31 décembre 1983, vous étiez marié.

Il n'est donc pas nécessaire que la noce ait eu lieu en début ou en milieu d'année: le gouvernement ne le saura pas, donc ne veut pas le savoir: le 31 décembre est aussi fiscalement valable que le 1er janvier 1983.

Or, pour le calcul de son revenu imposable, le contribuable marié a droit à une exemption «de personne mariée», qui vise à l'aider quand son conjoint est à sa charge, c'est-à-dire n'a pas (ou peu) de revenus.

Que dit la loi?

«Qu'il faut que le revenu net de la personne à charge, gagné après le mariage...»

Il saute aux yeux que la mariée (ou le marié) de la veille ou du jour n'a pu avoir de revenu véritable.

C'est donc un cadeau de mariage qui peut aisément dépasser \$1.000 que le fisc offre au nouveau couple surtout lorsque les époux ont tous deux un emploi bien rémunéré.

Cela peut même aller plus loin comme on va le voir...

En effet, par une déformation à relent un peu sexiste, l'on pense que c'est le mari qui est toujours censé bénéficier de l'exemption de personne mariée, exemption qui atteint

\$3.300 au fédéral et \$3.770 au vinci (cas de revenus nuls pour le conjoint à charge).

Dans notre exemple initial d'un couple marié le 31 décembre 1983 il n'y a pas plus de raison que ce soit la jeune épouse qui soit «personne à charge» plutôt que l'époux.

La preuve en a été recherchée en 1977 par Mme Brenda A. Robichaud qui avait ainsi réclamé l'exemption de femme mariée à l'égard de son mari...

Elle lui a été refusée...

Son mari, qui avait agi de la même façon, avait vu sa demande acceptée...

Le problème dépassait ici l'avantage «existe» accordé au mari: dans le cas présent chacun des deux conjoints considérait l'autre comme à sa charge... de sorte que, selon le libellé de la loi elle-même, ils avaient droit, ensemble, à une exemption totale de \$6.600 au fédéral et \$7.540 au provincial.

Fort de son droit — qui s'appuyait sur une loi mal faite mais qui restait une loi — cette dame porta sa cause devant la Commission de Révision des impôts et elle obtint gain de cause (en 1981).

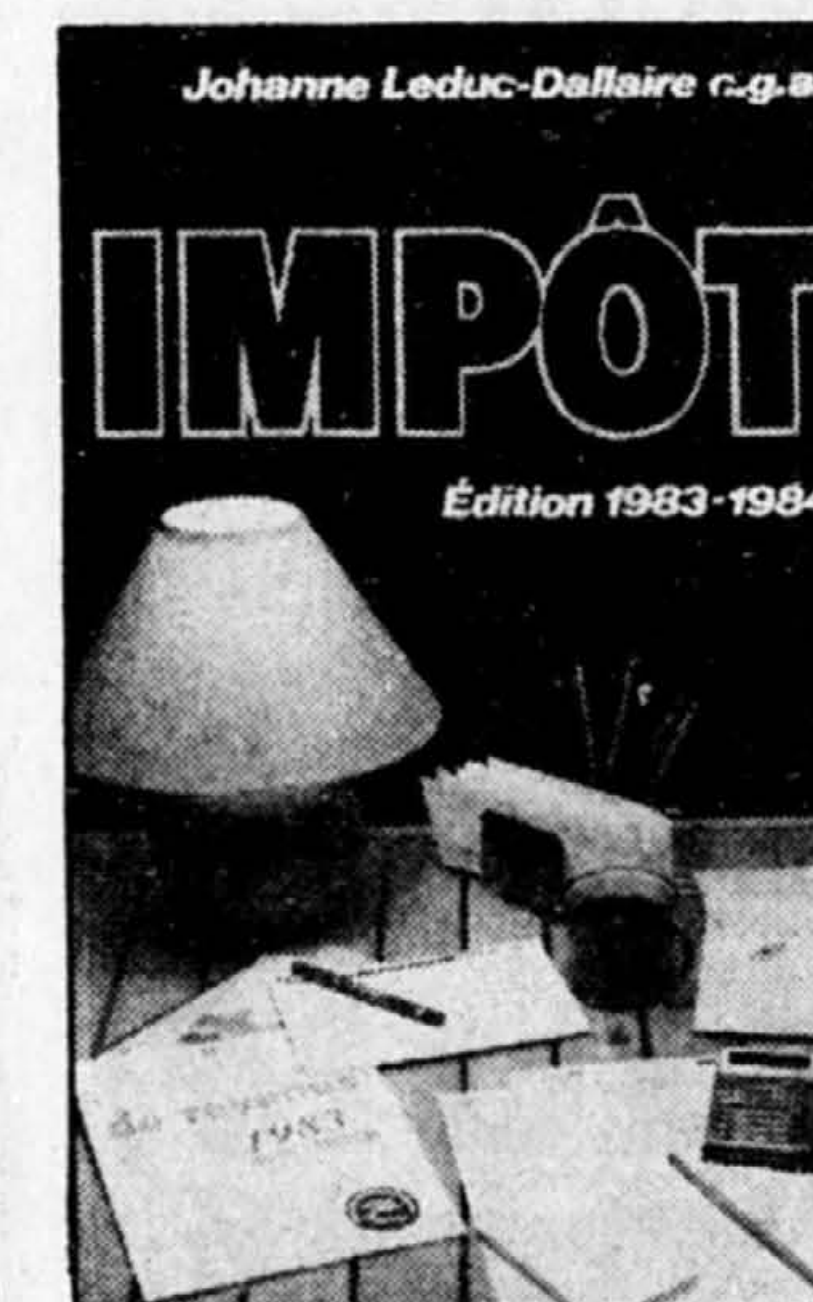
Deux conjoints à charge

Le ministre (fédéral) alla toutefois en appel et en 1983 il gagna, alléguant dans sa défense qu'un seul des conjoints pouvait subvenir aux besoins de l'autre et qu'ils ne pouvaient être mutuellement à charge... Ici s'arrête l'affaire Robichaud.

Naturellement les mêmes mécanismes jouent, mais en sens inverse, pour un divorce...

Cette anecdote fiscale prouve que les ouvrages sur l'impôt peuvent sortir des sentiers battus, non seulement en y introduisant des cas réels vivants et hors de l'ordinaire mais aussi peuvent nous donner les raisons derrière les modalités.

Mme Johanne Leduc-Dallaire, dans son guide fiscal: «Comment réduire votre impôt, édition 1983-84», a su nous faire comprendre ce que le législateur a derrière la tête en élaborant des formulaires d'impôt



qui ne semblent a priori que viser à trouver de nouvelles sources de fonds.

Comme elle le montre, le législateur n'est pas toujours prévisible: l'exemple du couple marié qui est favorisé, cache celui qui, dans d'autres circonstances, penche en faveur des couples qui ne sont pas passés devant le curé ou l'hôtel de ville.

C'est le cas de l'imposition des gains en capital, gains qui, comme on le sait en général, ne sont pas taxés quand ils concernent la vente de la «résidence principale».

Mme Leduc-Dallaire montre dans son guide que les deux membres d'un couple vivant hors mariage peuvent chacun vendre une résidence principale, par exemple une maison de ville et un chalet (si le couple les habite dans l'année, sans les louer).

Dans le cas d'un couple marié il ne peut y avoir qu'une seule résidence principale: comme le gain en capital peut, de nos jours, être considérable (et en argent comptant), l'avantage risque d'éloigner de l'autel les couples les mieux nantis.

Le guide fiscal, qui en est à sa quatrième édition, est très logiquement présenté, suivant, en gros, le déroulement qui est celui des rapports annuels d'impôt.

De plus la mise à jour, qui concerne les nouveautés fiscales pour 1983 et éventuellement les années suivantes, sont imprimées en rouge, de sorte qu'on ne peut s'y tromper.

Il nous donne non seulement le détail de tous les points à ne pas oublier — c'est surtout dans ce domaine que se justifie le titre de l'ouvrage — mais aussi les options qui s'offrent.

Ces options sont particulièrement destinées aux couples, du fait de la possibilité de transférer d'un conjoint à l'autre certaines exemptions, ou de reporter le paiement d'impôts (cas des régimes d'épargne-retraite et autres) à une période où les revenus ont baissé donc aussi les impôts qui y sont attachés.

Un seul exemple d'économie d'impôt, car il est souvent méconnu: si vous n'avez pas versé la contribution maximale dans un régime enregistré de retraite, vous pouvez faire des versements rétroactifs en rachetant ainsi des années antérieures (avec un maximum annuel de \$3.500/\$5.500, fédéral, provincial).

Johanne Leduc-Dallaire qui détient un diplôme de c.g.a. est à l'emploi du cabinet de fiscalistes Maheu, Noiseux.

A \$7,95, son ouvrage de 208 pages est moins coûteux que ce que chargent les maisons spécialisées comme H & R Block pour rédiger votre rapport d'impôt quand il ne contient que des revenus de salaires... il n'y a donc pas à hésiter.

COMMENT RÉDUIRE VOTRE IMPÔT
Édition 1983-84
Par Johanne Leduc-Dallaire, c.g.a.
publié par
Les Éditions Héritage Inc.,
à Saint-Lambert

BAROMÈTRE

Statistiques économiques

			Variation en % par rapport au mois précédent	par rapport à l'année précédente
PRODUCTION				
Produit intérieur brut (1971=100)	nov.	144,1	-0,2	+5,6
Production industrielle (1971=100)	déc.	138,1	+1,0	+18,3
Exportations (\$millions)	déc.	8552	-0,2	-19,5
Importations (\$millions)	déc.	8965	+2,4	+30,1
Expéditions des fabricants (\$millions)	déc.	17869	+0,4	+20,5
Stocks des fabricants (\$millions)	déc.	31091	-0,1	-0,5
Commandes des fabricants (\$millions)	déc.	17839	-0,4	+23,6
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	déc.	124	+19,2	-6,1
Permis de const. (\$millions)	nov.	1150	-13,1	+2,7
Ventes au détail (\$millions)	déc.	9101	+1,3	+9,2
Ventes d'automobiles (unités)	déc.	79951	+0,5	+12,5
REVENUS ET SALAIRES				
Gains hebdo. moyens (\$)	déc.	395,10	+0,1	
Revenu du travail (\$millions)	nov.	18776	+0,9	+7,5
EMPLOI				
Emplois (milliers)	janv.	10855	-0,4	+3,2
Chômeurs (milliers)	janv.	1374	+0,7	-7,5
Taux de chômage au Canada (%)	janv.	11,2	11,1	11,6
Taux de chômage au Québec (%)	janv.	13,4	13,4	14,3
FRIS				
IPC* (1981=100)	janv.	120,2	+0,5	+5,3
Prix de vente dans l'industrie* (1971=100)	janv.	304,5	+0,6	+4,0
FINANCE				
Monnaie monétaire (M1, \$millions)	janv.	29008	+0,8	+8,1
Prêts généraux (\$millions)	janv.	112007	+0,2	-6,6
Taux d'escompte*	janv.	9,98	(10,04)	(9,81)

Données trimestrielles

			Variation en % par rapport au trimestre précédent	par rapport à l'année précédente
Comptes nationaux (en milliards de dollars)				
Consommation (dollars 1971)	4	85,0	+0,8	+4,4
Immobilisations	4	27,1	-3,4	-2,6
résidentielles	4	5,4	-11,9	+15,9
non-résidentielles	4	11,3	-2,4	-12,8
Gouvernement	4	23,5	+0,8	+0,7
Exportations	4	38,3	+7,9	+21,8
Importations	4	38,6	+4,1	+22,6
PNB	4	136,8	+0,9	+6,6
Revenus personnels (dollars nominaux)	4	275,2	-0,9	+5,5
Bénéfices avant impôts (dollars nominaux)	4	135,4	+4,2	+54,9
Balance des paiements (en millions de dollars)				
Balance commerciale	4	+4607	+14,7	-8,0
Balance des services	4	-4278	+0,7	+8,1
Balance courante	4	-309	(-2,31)	(+1054)
Capitiaux à court terme*	4	-561	(+1658)	(-3044)
Capitiaux à long terme*	4	+812	(+214)	(+703)

* données non-diffusionnelles

Source: Statistique Canada

\$500 millions de plus pour Canadair et de Havilland

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement prévoit injecter, au cours de l'exercice financier en cours, un autre \$500 millions dans ses deux compagnies aériennes déficitaires, Canadair et de Havilland Aircraft du Canada, indiquent les prévisions de dépenses supplémentaires déposées hier aux Communes.

Cela signifie qu'au cours de l'exercice se terminant le 31 mars, les contribuables auront misé \$850 millions dans ce qu'un expert de l'industrie aéronautique qualifie de « partie de poker aux enjeux énormes ». Aucune demande de fonds pour une des deux avions n'avait été faite lors des prévisions de dépenses pour 1984-1985 déposées le mois dernier.

Le gouvernement a déjà investi \$300 millions dans les deux compagnies cette année.

Maintenant, le gouvernement veut injecter \$310 millions dans Canadair Ltd., portant les sommes versées dans la compagnie à \$550 millions, et \$240 millions dans de Havilland, pour un total de \$300 millions.

Le gouvernement a souligné que ces sommes étaient néces-

saires afin d'augmenter son capital dans ces entreprises.

Au cours des neuf derniers mois pour lesquels des chiffres sont disponibles, Canadair a perdu \$166,7 millions et de Havilland \$123,3 millions.

Les postes

Par ailleurs, le gouvernement demandera au Parlement d'approuver un déboursé de \$170 millions pour la Société canadienne des postes. Un communiqué émis par le Conseil du trésor indique que ce montant servira à couvrir « des coûts d'infrastructure reliés à l'envoi postal de certains magazines canadiens ».

En outre, le gouvernement a besoin de \$300 millions de plus pour couvrir le déficit de la Société des postes pour 1983-1984.

Les prévisions supplémentaires comprennent aussi un montant de \$66 millions pour les paiements additionnels aux personnes qui convertissent leur système de chauffage à des carburants autre que le pétrole.

S'élevant à \$2,4 milliards, ces prévisions supplémentaires portent les prévisions pour l'exercice financier de 1983-1984 à un total de \$92,7 milliards.

Hausse des revenus de la Banque d'épargne

■ Au cours de sa réunion du 1er mars, le conseil d'administration de la Banque d'épargne a porté de \$0,22 à \$0,25 le dividende trimestriel sur les actions ordinaires, en plus de déclarer le dividende trimestriel régulier de \$0,65625 par action privilégiée de catégorie A.

Le revenu net consolidé du groupe Banque d'épargne-Crédit foncier, pour le trimestre terminé le 31 janvier 1984, s'élève à \$7 815 000, soit une hausse de \$1 426 000 par rapport au trimestre précédent et de \$2 441 000 par rapport au même trimestre l'an dernier. Par action ordinaire, le revenu net pour le premier trimestre de 1984 s'élève à \$0,96, au regard de \$0,90 pour la période correspondante de 1983, soit une hausse de 6,7 p. cent. Ce résultat tient compte de l'émission de 1,2 million d'actions ordinaires faite le 1er novembre dernier.

A la fin du premier trimestre de 1984, l'actif consolidé du groupe s'établissait à \$5,2 milliards, une progression de 12,7 p. cent par rapport au 31 janvier 1983. Cette croissance s'est surtout reflétée au niveau des valeurs mobilières, lesquelles sont en hausse

de \$544 millions. Au chapitre des prêts, la croissance fut modérée par rapport au 31 janvier 1983, alors que la hausse se situe à 4,7 p. cent.

Pour ce qui est des résultats non consolidés de la Banque d'épargne pour le premier trimestre de 1984, signalons que le revenu net s'élève à \$6 724 000, par rapport à \$4 613 000 pour la période correspondante de 1983. Au cours des 12 derniers mois, l'actif s'est accru de \$346 millions ou 15,7 p. cent pour se situer à \$2,5 milliards au 31 janvier 1984. Cette croissance inclut l'apport de fonds provenant de deux émissions de capital social (\$35 millions d'actions privilégiées et \$22,2 millions d'actions ordinaires), réalisées au cours des 12 derniers mois.

Les résultats financiers du Crédit foncier pour le premier trimestre de 1984 indiquent un revenu net de \$2 133 000 par rapport à \$1 832 000 pour le trimestre correspondant de 1983, soit une augmentation de 16,4 p. cent. Au 31 janvier 1984, l'actif se situait à \$2,8 milliards, en hausse de 9,4 p. cent par rapport au 31 janvier 1984.

MARCHÉS BOURSILIERS

La hausse des prix fait craindre une remontée des taux

■ Un regain des inquiétudes relatives à l'inflation et aux taux d'intérêt a pesé sur la Bourse de New York, hier, dans un marché calme. L'indice des industrielles s'est établi à 1165,20 en baisse de 6,28 points. Quelque 69 millions d'actions ont été traitées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 973 contre 557. 412 titres sont demeurés inchangés. Selon les analystes, les milieux boursiers, très sensibles à la moindre évidence d'une relance de l'inflation en raison de son impact sur les taux d'intérêt, ont réagi à un rapport jugé négatif. En effet, une étude effectuée auprès des agents d'achats de 250 compagnies industrielles américaines a indiqué que la reprise économique s'est récemment accompagnée de hausses de prix. Phillips Petroleum a cédé 2 1/4 à 40. General Dynamics a chuté 1 1/4 à 44 1/2. IBM a perdu 1 1/4 à 110 1/4. Quaker Oats a gagné 1/4 à 57 1/2. Dome Mines a monté de un à 16 1/2. Eastman Kodak a progressé de 1/4 à 68 1/2. Dans les valeurs canadiennes, Northern Telecom perd 1/4 à \$35. Ashland Oil 1/4 à \$27 1/4 et Seagram Co. 1/4 à \$35 1/4. Campbell Red Lake gagne 1/4 à \$30 1/4. McIntyre Mines 1/4 à \$32 1/4 et Westcoast Transmission de 1-2 à \$11 3-4.

Légers progrès à Montréal

La Bourse de Montréal a maintenu sa fragile tendance à la hausse, hier, et huit des onze compartiments du marché ont progressé dans une forte activité. L'indice composé a clôturé sur un gain de 0,62 à 412,89 et 1 637 401 actions ont changé de main, au lieu de 1 264 448 vendredi dernier. Les industrielles ont monté de 1,06 à 432,48, les papeteries de 0,41 à 230,80 et les services publics de 0,26 à 319,39, alors que les bancaires retraient de 1,44 à 458,97 et les pétrolières de 1,22 à 624,19. Bell

Canada Entreprises a monté de 1/4 à \$31 1/4 dans un volume de 60 316 actions traitées. Asamera a fléchi de 1/4 à \$12 1/4 dans un brassage de 78 000 unités. Au total 141 titres étaient en hausse, 96 en baisse et 61 inchangés. Dome Mines gagne 1/4 à \$20 1/4. Echo Bay Mines 1/4 à \$12,12. Banque nationale 1/4 à \$37 1/4. Canadair Tire A 1/4 à \$12. Denison Mines B 1/4 à \$18 1/4. Gulf Canada 1/4 à \$19 et Placer 1/4 à \$22 1/4, tandis que CP Ltd. cède 1/4 à \$45 1/2. Imasco 1/4 à \$34 1/4 et Banque royale 1/4 à \$32 1/4. Alcan est stable à \$42 1/4 et Hiram Walker à \$25 1/4. Dans les valeurs de deuxième rang, Unergie gagne un cent à 16 cents. Muscocho prend un cent à \$2,05 et Abitibi est stationnaire à 30 cents.

L'or influence

les cours à Toronto

La montée du cours de l'or a donné hier un coup de fouet à la Bourse de Toronto. Le métal jaune a en effet clôturé à \$405,25 US l'once sur le marché de Londres, contre \$399 vendredi à la fermeture. La hausse est de \$13,10 depuis les deux dernières séances. À Toronto, l'indice composé a terminé la journée avec un gain de 7,96 à 2433,03. En tout 350 titres étaient en avance, 281 en recul et 279 inchangés. Quelque 8,9 millions d'actions ont été traitées. Les valeurs aurifères, sur un bond de 180,51 à 4813,79 ont donné le ton à la séance. Les pétrolières, propulsées la semaine dernière par la démission du premier ministre Pierre Trudeau, n'ont progressé hier que de 1,07 à 3435,01. Les compagnies de gestion ont été les plus malchanceuses parmi les quatre groupes perdants, reculant de 22,63 à 2727,61. Dans les valeurs industrielles, Gulf Canada gagne 1/4 à \$19, Goldcorp Investment 1/4 à \$8 1/4, Husky Oil 1/4 à \$10 1/4, Bell Enterprises 1/4 à \$31 1/4 et Bank of Nova Scotia 1/4 à \$13 1/4.

\$112 millions pour soutenir le dollar canadien en février

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a réduit de \$112 millions, le mois dernier, ses réserves en devises étrangères, dans un effort pour soutenir le dollar canadien dévalant.

En effet, les chiffres publiés lundi par Statistique Canada indiquent qu'au 29 février, les réserves s'établissaient à \$4,2645 milliards US, au regard de \$4,2765 à la fin de janvier. Cette réduction s'explique par le fait que notre dollar, qui s'était constamment maintenu au-dessus des 81 cents US tout au cours de l'année dernière, s'est échangé légèrement sous les 80 cents US au cours des dernières semaines.

De son côté, la Banque du Ca-

nada s'est également efforcée de freiner la faiblesse du dollar en majorant légèrement son taux d'escompte au cours des dernières semaines également.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a décidé de tout faire pour maintenir le dollar dans l'échelle de 80 à 82 cents US pour tuer dans l'oeuf toute nouvelle poussée inflationniste résultant d'importations plus coûteuses.

Les réserves servent à stabiliser la valeur d'échange du dollar

canadien. Le gouvernement vend des devises étrangères pour acheter des dollars canadiens lorsque la valeur de notre propre devise est menacée et fait le contraire lorsqu'il s'agit d'éviter que notre devise se raffermisse trop.

Les chiffres fournis par Statistiques Canada sont en dollars américains pour la bonne raison que ces derniers représentent le gros de nos réserves, également constituées de lingots d'or et de droits de tirage spéciaux, un papier-monnaie du Fonds monétaire international.

En janvier, la stabilité relative du dollar, qui a oscillé légèrement au-dessus des 80 cents US, a permis au gouvernement cana-

dien de consolider ses réserves d'un montant de \$72,1 millions, US.

Une analyse des réserves à la fin du mois de février indiquait qu'elles étaient ainsi constituées : \$2,2561 milliards en devises américaines, soit une réduction de \$213,4 millions par rapport au mois précédent ; les autres devises étrangères s'élevaient à \$365,3 millions, en hausse de \$8,6 millions ; les avoirs en lingots d'or s'établissaient à \$748,4 millions, en progression de \$18,4 millions ; les droits de tirage spéciaux, \$30,4 millions, en hausse de \$9,6 millions, et la position de la réserve au sein du FMI, \$764,3 millions, soit \$64,8 millions, de plus qu'à la fin de janvier.

La stagnation dans la construction freine la progression de l'économie

■ OTTAWA (PC) — Surtout à cause de l'industrie de la construction qui a connu sa période la plus grise depuis une dizaine d'années durant le dernier trimestre de l'année dernière, l'économie du pays a maintenu un rythme de progression plutôt décevant à la fin de 1983, a rapporté hier Statistique Canada.

Le produit intérieur brut (PIB), soit l'indicateur de la valeur des biens et services produits au Canada, a en effet grimpé de 0,9 p. cent durant le dernier trimestre de 1983 et a atteint \$121,9 milliards, au regard de \$120,1 milliards durant le troisième trimestre.

Le rythme de progression avait été en moyenne de 1,9 p. cent durant les trois trimestres précédents.

Et, de souligner Statistique Ca-

nada, notre activité économique a connu un ralentissement durant chaque mois de ce trimestre. La production totale n'a connu ni recul ni progrès en octobre, a accéléré de 0,4 p. cent en novembre et de 0,3 p. cent en décembre.

Construction déplorabile

Le facteur qui a le plus gravé notre croissance économique durant ce quatrième trimestre a été le déclin marqué qu'a enregistré l'industrie de la construction durant cette période. Ce secteur avait connu un certain regain d'activité durant le deuxième trimestre, mais il a fait long feu et, après avoir ralenti durant le troisième trimestre, la construction domiciliaire a chuté déplorablement durant le quatrième, a indiqué l'agence fédérale.

Avec la construction non résidentielle toujours au ralenti, le

secteur général de la construction a connu son plus bas niveau d'activité depuis plus de dix ans.

Même si la croissance économique du pays a ralenti en décembre, c'était tout de même un dixième mois consécutif de progression.

À la fin de 1983, selon Statistique Canada, le PIB cotait à un niveau de 7,2 p. cent supérieur à son niveau d'un an plus tôt, soit au plus fort de la recession, et était inférieur d'un p. cent au sommet qu'il avait atteint en juin 1981, soit avant le début de la recession.

Mieux qu'en 1982

Le PIB reflète en gros le PNB (Produit national brut), dont les données ont été publiées la semaine dernière et qui démontraient que, si notre économie avait progressé au cours de l'an

dernier, cette croissance avait ralenti à la fin de l'année. Le PNB et le PIB se ressemblent beaucoup, sauf que le premier tient compte des biens et services produits par les Canadiens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Pour l'ensemble de 1983, la production économique était en moyenne de 2,7 p. cent supérieure à celle enregistrée en 1982. Elle a progressé durant chacun des quatre trimestres de 1983, après avoir fléchi durant six trimestres consécutifs.

La reprise économique a eu des répercussions dans le domaine du travail, où on a noté la création de 392 000 emplois, ainsi qu'une diminution du chômage dont le taux en décembre 1983 a baissé, au regard de 1982, à 11,1 p. cent, a encore rapporté Statistique Canada.

En outre, durant l'année, nos exportations ont augmenté de 9 p. cent et les livraisons des manufacturiers, après avoir chuté de 9,3 p. cent en 1982, ont augmenté de 5,8 p. cent.

Un centre équestre intégré à l'habitat

■ Le premier centre équestre intégré à l'habitat au Canada verra le jour cet été à Saint-Bruno.

LAURIER CLOUTIER

Le projet comprendra 58 maisons de ville, deux écuries avec manèges intérieurs et une piste d'un kilomètre autour du site pour l'équitation avec, au centre, une piscine et des courts de tennis et, de l'autre côté de la route 116, un terrain pour la chasse à courre.

Vieux rêve

C'est un vieux rêve de 10 ans que réalise ainsi le promoteur Jean-A. Bélanger, 58 ans, ex-directeur commercial au site olympique et qui « n'a jamais travaillé autant » que depuis sa retraite.

Il vient d'accepter les exigences du comité d'urbanisme de Saint-Bruno, qui a par ailleurs accordé un zonage de terrain équestre et résidentiel au quadrilatère de 800 000 pieds carrés.

Le « petit gars de Saint-Henri », de la paroisse de Sainte-Elisabeth, aime les chevaux depuis sa tendre enfance, croit-il.

Californie et Floride

La Californie et la Floride comptent des centres équestres intégrés à l'habitat, mais Jean Bélanger les qualifie de « fermettes ».

Les deux manèges intérieurs afficheront des dimensions de 150 sur 60 pieds et de 200 sur 80 pieds. Jean Bélanger a déjà vendu sept ou huit maisons d'environ \$80 000, et les travaux d'ingénierie se poursuivent.

« Un Bromont, mais à côté de Montréal », conclut-il.



téléphoto UPI

Le téléphone cellulaire bientôt disponible

Christine Davies, porte-parole de la société Bell-Atlantic, de Washington, spécialisée dans les systèmes de communication mobiles, fait l'essai du nouveau téléphone cellulaire mis au point par sa compagnie. Le nouvel appareil sera sur le marché dès avril prochain.

Commodore offre gratuitement un choix de 650 didacticiels traduits en français

■ La firme d'ordinateur Commodore Canada met gratuitement à la disposition des commissions scolaires 650 logiciels destinés à l'enseignement. Ces di-

CAROLE THIBAudeau

dacticiels sont des traductions de programmes choisis parmi les 800 didacticiels anglais conçus pour l'ordinateur individuel « Commodore 64 ».

« Pour l'achat de chaque dizaine d'appareils, l'école a droit à une série de ces logiciels, explique M. Yvon Huserau de chez

Commodore Computers. Les 600 programmes tiennent sur 50 disquettes. L'acheteur n'a qu'à défrayer le coût de disquettes vierges et Commodore fait les copies sans autres frais. Je ne connais pas une commission scolaire qui ait acheté des « Commodore 64 » sans profiter de cette offre. Ce service est offert chez tous les vendeurs des produits Commodore. »

Les logiciels couvrent toutes les matières : mathématiques, histoire, géographie, français... Selon M. Huserau, c'est toutefois pour le traitement du langa-

ge Logo que les didacticiels sont le plus performants.

Par ailleurs, dans le cadre du CEE (Consumer Electronic East) à la Place Bonaventure, Commodore Business Machines Ltd dévoilait hier son dernier né dans la famille des ordinateurs personnels : le « Commodore 264 ». Ce dernier se définit comme un puissant ordinateur domestique.

« Il est aussi bien utilisable par l'écrivain, l'analyste financier ou le gestionnaire de petite entreprise », explique M. Alfred Duncan, président de Commodore Canada.

« Nous visons toujours le marché des masses, ajoute M. Huserau. Nous faisons de sorte que les logiciels mis au point pour le Commodore 264 soient également utilisables sur le Commodore 64. »

Commodore International est une société qui a débuté il y a 25 ans. Ses ventes à travers le monde ont atteint le milliard de dollars en 1983. Au rythme des 6 premiers mois de l'année fiscale 1984, les ventes de Commodore Canada, atteindront pour les ordinateurs seulement, \$220 millions.



Une occasion à faire rêver!

Coutant moins de 20 000\$, la BMW 318i représente la plus belle aubaine qui se puisse trouver. Et aujourd'hui, elle se fait encore plus irrésistible. C'est que notre inventaire comprend quelques voitures 1984 qui ont roulé à peine (conduites par des cadres, vous voyez un peu?). Nous les offrons (les voitures, pas les cadres!) à prix exceptionnellement modestes.

Si vous préférez une 318i toute vierge, vous avez intérêt à agir rapidement parce que le choix ne sera pas aussi vaste quand la fièvre de la nouvelle-voiture-pour-le-printemps aura trappé.

Bref, c'est exactement le moment de venir voir, examiner, admirer, et surtout conduire une 318i.

Vous saurez alors pourquoi nous osons affirmer que la 318i représente la plus belle aubaine en ville.



Automobile Canbec Inc.,
5055, rue Paré, Montréal
731-7871

Boulevard St-Martin Auto Inc.,
1430, boulevard St-Martin Ouest,
Laval, 667-4960

Continental Can Canada



J. N. Quesnel

La nomination de M. Jean N. Quesnel au poste de Vice-président, Administration et finances, de Continental Can Canada Inc., a été annoncée par le Président, M. John A. Morrison.

M. Quesnel est entré au service de Continental en 1946 et a depuis occupé, au Québec et en Ontario, différents postes importants de gestion, dans le domaine de la comptabilité ainsi que dans celui de la production. Antérieurement à cette nomination, il était directeur général, région de l'Est, de Continental et avait la responsabilité générale de l'exploitation de la société au Québec et dans les provinces Maritimes. Son bureau sera dorénavant situé au siège social de la société, à Toronto.

Continental Can Canada fabrique des contenants, des couvercles et des capsules métalliques dans onze usines au Canada. Elle est une filiale de CCL Industries Inc., une société entièrement canadienne qui est le fabricant le plus important du pays de produits manufacturés sur commande et de produits sensibles à la pression.

Les municipalités craignent la déréglementation du transport aérien

■ SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La déréglementation du transport aérien entraînerait une réduction des tarifs sur les parcours les plus achalandés, mais perturberait le service dans le reste du pays, ont déclaré hier des chefs municipaux à un comité de la Commission des Transports du Canada.

Le comité tenait dans la capitale de Terre-Neuve ses premières audiences sur la déréglementation, que semble prôner de façon indirecte, le ministre fédéral des Transports, M. Lloyd Axworthy, estime en effet que cette mesure contribuerait à réduire les tarifs aériens et à permettre l'émergence de nouvelles compagnies dans ce secteur contrôlé par le gouvernement fédéral.

Cette idée est cependant loin de susciter de l'enthousiasme à Terre-Neuve, où le système routier est déficient et où le service ferroviaire pour passagers est presque inexistant. Les Terre-Neuviens voyagent plus par avion

que la majorité des Canadiens et craignent que des coûts d'opération élevés amènent les transporteurs à couper des services s'ils ne sont plus sujets à la réglementation actuelle.

Par ailleurs, les maires et les notables de cette province atlantique ont manifesté des doutes quant à l'intégrité du comité de la CTC. Certains, comme un conseiller municipal de Stephenville, se sont demandés ouvertement si les dés n'étaient pas pipés, si la décision n'avait pas déjà été prise.

M. Bob Byrnes a noté que les audiences avaient été précipitées et que les remarques de M. Axworthy sur les effets de la déréglementation sur les tarifs aériens rendait l'organisation des audiences publiques plutôt suspecte.

Le président du comité, M. D. Armstrong, a sèchement répliqué que la commission n'avait aucun parti pris.

LA SAUVEGARDE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Avis est donné, par la présente, qu'une assemblée extraordinaire de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu le jeudi, 22 mars 1984, à 10 heures, au Palais des Congrès de Montréal, 201, rue Viger ouest, Montréal, aux fins suivantes:

- 1^o Approuver un règlement en fonction de l'article 90 de la Loi sur les Compagnies d'assurance canadiennes et britanniques
- 2^o Permettre l'achat des actions de L'Économie Mutuelle-Vie ou de toute compagnie la prorogeant
- 3^o Conclure un accord pour fusionner ses biens et opérations avec ceux de L'Économie Mutuelle-Vie ou de toute compagnie la prorogeant et obtenir du Ministre la sanction dudit accord de fusion.

Par ordre du Conseil d'administration, Montréal, le 22 février 1984

Michel Desmarais
Vice-président -
secrétariat et affaires juridiques



desjardins

« L'EXPÉRIENCE AUTOMOBILE A UN NOM »



Commandez maintenant votre **VOLVO**

Pour livraison au printemps
Quelques modèles pour livraison immédiate

GAREAU

10175, Papineau
381-3987

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

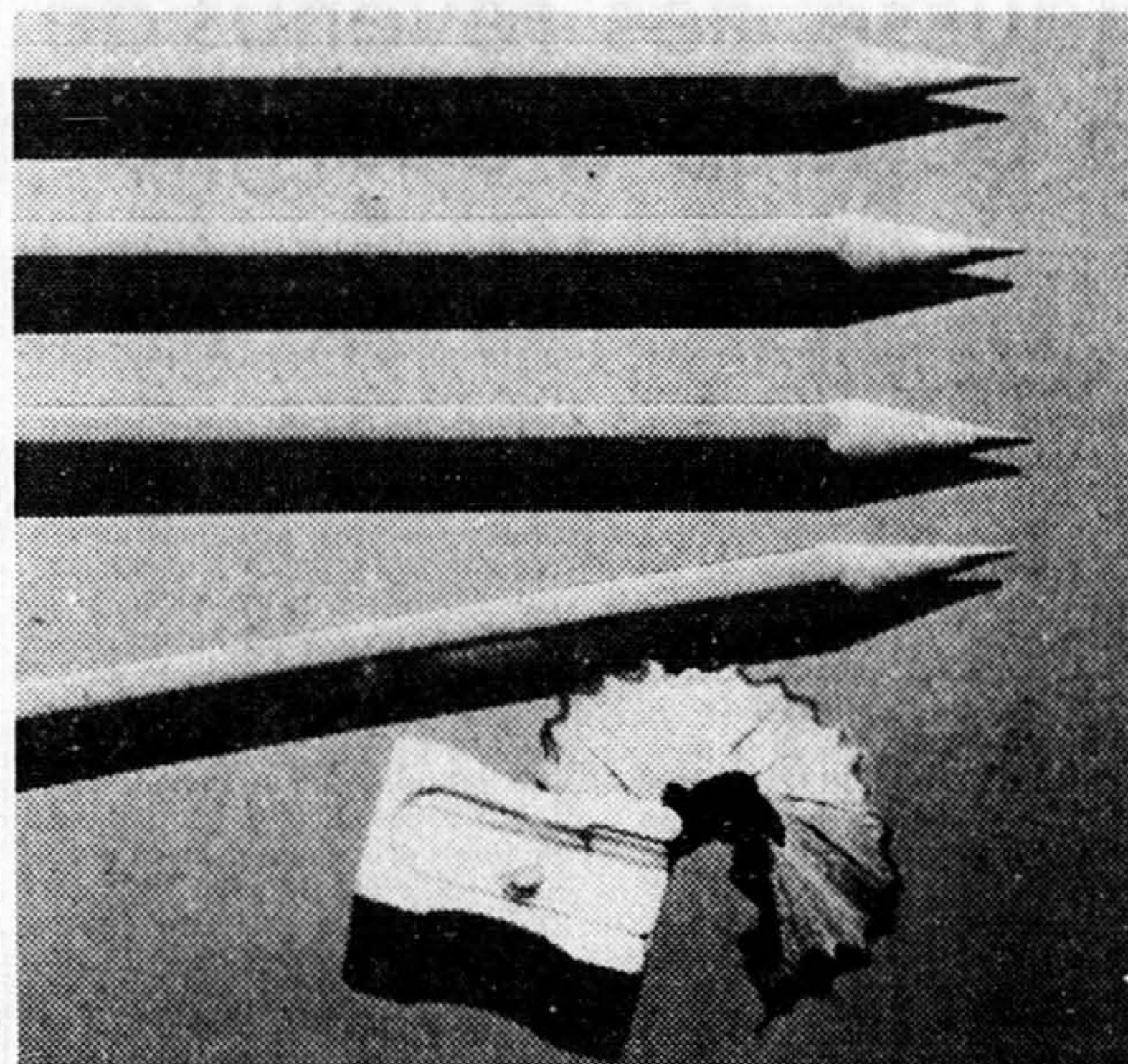
3, Place Québec (Québec)

Nous offrons plus que des salles de réunion Bien sûr, nous avons des salons et des salles parfaitement aménagés pour recevoir de 10 à 1 000 personnes en tout confort. Mais vous trouverez chez nous bien plus que cela. Un service professionnel En douceur. À peine perceptible. Mais efficace. Le café est chaud. Servi à l'heure. Et le rétroprojecteur fonctionne!

Mais l'homme ne vit pas que de réunions! Bien manger est important. Québec est justement réputée pour sa bonne table. Venez vous en rendre compte chez nous.

Tout ce qu'il faut pour réussir un séminaire La recette parfaite: des lieux à votre mesure, un service de premier ordre, une bonne table et l'expérience de Hilton International.

Pour réserver, communiquez avec le service commercial de l'hôtel au (418) 647-2411. À Montréal, appelez au (514) 631-7090.



OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

LA BANQUE D'ÉPARGNE



DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Rapport trimestriel

Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 1984

Points saillants de l'état consolidé de l'actif et du passif

(non vérifié)

	1984	1983
	(en milliers de dollars)	
Actif		
Liquidités	408 708 \$	534 735 \$
Valeurs mobilières	1 438 293	893 551
Prêts	3 025 316	2 890 766
Autres actifs	324 164	293 844
	5 196 481 \$	4 612 896 \$
Passif		
Dépôts	4 752 372 \$	4 252 569 \$
Autres éléments du passif	224 043	220 166
Billets en sous-ordre	30 000	30 000
Capital et réserves	190 066	110 161
	5 196 481 \$	4 612 896 \$

Etat consolidé des revenus

(non vérifié)

	1984	1983
	(en milliers de dollars)	
Revenu d'intérêts		
Prêts	101 010 \$	106 248 \$
Valeurs mobilières	37 305	27 291
Dépôts à d'autres banques	10 330	14 640
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	148 645	148 179
Frais d'intérêts		
Dépôts	118 679	124 514
Billets en sous-ordre	1 284	1 284
Engagements autres que les dépôts	279	453
Total des frais d'intérêts	120 242	126 251
Revenu net d'intérêts	28 403	21 928
Provision pour pertes sur prêts	1 661	1 515
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	26 742	20 413
Autres revenus	9 572	9 419
Revenu net d'intérêts et autres revenus	36 314	29 832
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	12 267	11 044
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	1 665	1 562
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	2 510	2 118
Autres frais	10 228	8 614
Total des frais autres que d'intérêts	26 670	23 338
Revenu net avant impôts sur le revenu	9 644	6 494
Impôts sur le revenu	1 829	1 120
Revenu net	7 815 \$	5 374 \$
Par action ordinaire		
Nombre moyen d'actions en circulation	7 200 000	6 000 000
Revenu net	0,96 \$	0,90 \$
Dividendes	0,22 \$	0,145 \$

Raymond Gagneau
Président du conseil
et chef de la direction

Pierre Goyette
Président et chef
des opérations

LA BANQUE D'ÉPARGNE

266, St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1N1

POUR OBTENIR UNE MAIN-D'OEUVRE SPECIALISEE...
285-7320
SOUS LA RUBRIQUE
carrières et professions
dans la presse

SEULE AIR FRANCE VOUS OFFRE LE RAFFINEMENT ET LE CONFORT À LA FRANÇAISE.



Air France Le Club

Air France vous propose un tout nouveau service pour les affaires: "Air France Le Club". Dès votre réservation, vous en apprécierez déjà l'efficacité en ayant la possibilité de choisir votre siège.

À bord, vous trouverez le grand confort d'un fauteuil spacieux, la tranquillité d'un espace protégé. De nombreuses attentions contribuent à l'ambiance accueillante et sympathique: le champagne de bienvenue, des écouteurs électromagnétiques, deux services par repas accompagnés de grands vins et digestifs. En somme, le service discret et les privilèges d'un véritable club: "Air France Le Club".

Air France Première

C'est une classe doublement à part. Elle n'a pas d'équivalent dans le monde. À l'aéroport, un luxueux salon Première vous permet d'attendre en toute quiétude l'heure d'embarquement. En vol, le grand confort d'un espace intime à l'avant de l'avion et la haute qualité du service confirment ce qu'un accueil chaleureux vous promettait. Les repas à la française, servis dans de la porcelaine de Limoges, sont accompagnés de vins millésimés. Votre fauteuil-couchette, muni d'un repose-jambes, s'incline de façon à offrir la meilleure position allongée. Air France perpétue pour votre confort et votre plaisir une vieille tradition française: le luxe raffiné des voyages internationaux.

"Air France Le Club" et "Air France Première", un savoir-faire de grandes classes!

AIR FRANCE
NOUS VISIONS TOUJOURS PLUS HAUT

Le Conseil de l'industrie laitière réclamera une hausse du prix du lait

À son tour, le Conseil de l'industrie laitière du Québec soumettra une demande d'ajustement du prix du lait de consommation lors de l'audience de la Régie des marchés agricoles qui se tient aujourd'hui à Montréal.

« Nous ne voulons pas nuire à la demande d'augmentation que les producteurs agricoles ont présentée », a déclaré le vice-président exécutif du C.I.L.Q., M. Claude Lambert. Cependant,

a-t-il ajouté, « nous voudrions que la régie reconnaisse les coûts qu'ont dû affronter les laiteries depuis la dernière augmentation qui leur fut accordée en novembre 1981.

« Une décision unilatérale de la régie favorisant un seul intervenant pourrait entraîner une grave perturbation de la mise en marché du lait de consommation au Québec », a conclu M. Lambert.

— Presse canadienne

La lutte aux canettes d'aluminium se poursuit

OSHAWA, Ont. (PC) — Des emplois vont être supprimés dans les mines de fer québécoises et dans la sidérurgie ontarienne si le gouvernement de cette dernière province modifie sa loi sur les récipients pour produits liquides.

Paul Parker, président du Canadian Tinplate Recycling Council (association canadienne pour le recyclage du fer-blanc), a fait ce commentaire dans une allocution prononcée hier devant un club, intervenant ainsi une fois de plus dans la bataille entre les fabricants d'acier et Alcan Canada Products Ltd, qui voudrait que le gouvernement admette les boîtes (canettes) d'aluminium sur le marché.

Selon la loi sur la protection de l'environnement, les contenants pour boissons gazeuses doivent être en fer-blanc (tôle fine en acier doux, recouverte d'étain).

Marché ouvert

Mais le cabinet ontarien envisage d'apporter des modifications à la loi pour permettre la fabrication de boîtes en aluminium.

« Si le gouvernement décide d'ouvrir le marché à d'autres produits — aluminium, verre ou plastique — la fragmentation qui en résultera détruira le marché », a-t-il déclaré en ajoutant que plus aucune entreprise ne pourrait fonctionner sur une base rentable.

À la suite de quoi, les emplois disparaîtront tout au long de la chaîne de production « à partir des mines de fer du nord-ontarien et québécois jusqu'aux personnes qui transportent le minerai par chemin de fer et l'acheminement vers nos installations ».

M. Parker, dont l'association a été constituée par Stelco Inc. et Dofasco Inc. pour faire le lien entre les aciéries et les entreprises de recyclage de boîtes pour bière et boissons gazeuses, a souligné que 3 800 emplois étaient liés directement ou non à la production de fer-blanc.

Et plus de 600 emplois dans la production de fer-blanc ou de fer chromé pour contenants « seraient menacés » si le gouvernement modifiait la loi, a-t-il dit.

« Comme nous l'enseigne l'expérience du passé, pour chaque emploi perdu dans le secteur primaire, quatre autres disparaîtraient dans le secondaire. Il y aurait sûrement un effet d'entraînement. »

Nomination CN Marine



George Urquhart

M. R. C. Franklin, président du conseil d'administration de CN Marine, annonce la nomination de M. George Urquhart, de Moncton, N.-B., au conseil.

M. Urquhart est président de la Enheat Inc. et de la Commission industrielle du centre des Maritimes. Il siège au conseil de direction du Canadien National, du Crédit Suisse (Canada) Ltée et de la Dover Mills. M. Urquhart est également membre du conseil d'administration du Conseil économique des provinces atlantiques et il est le dernier ex-président de la Chambre de commerce du Canada.

CN Marine, l'une des sociétés du groupe CN, exploite les principaux services traversiers de la côte est en vertu d'une entente contractuelle avec le Gouvernement du Canada.

Centre de perfectionnement



Deux séminaires avancés pour mieux gérer vos stocks

Maximisez votre performance

Gestion des stocks et des matières

2, 3, et 4 avril 1984
09:00 à 17:00

Votre système de gestion de stocks est-il adéquat? Quelles sont les conséquences sur votre entreprise? Apprenez à mieux évaluer votre performance. De nouvelles techniques et méthodes pour vous aider.

Comment tirer profit de l'informatique

L'informatisation de la gestion de la production et des stocks

5 avril 1984
09:00 à 17:00

Connaissez-vous les contraintes de votre système actuel? Comment l'informatique peut vous aider? Quels sont vos besoins? Comment implanter et utiliser le système?

Professeur: M. Eisenhower C. Étienne, Ph.D.
professeur de production à l'École des H.E.C.

Invité: M. Yves Le Corre, C.M.C., C.P.I.M.
conseiller principal chez Woods Gordon.

Critères d'admission: • être concerné par la gestion des stocks.
• aucun préalable académique.

Date limite d'inscription: le 19 mars 1984. Le nombre d'inscription est limité; réservez dès maintenant.

Demande d'admission: communiquez avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales, au (514) 343-4495.

Des amis...bien placés.

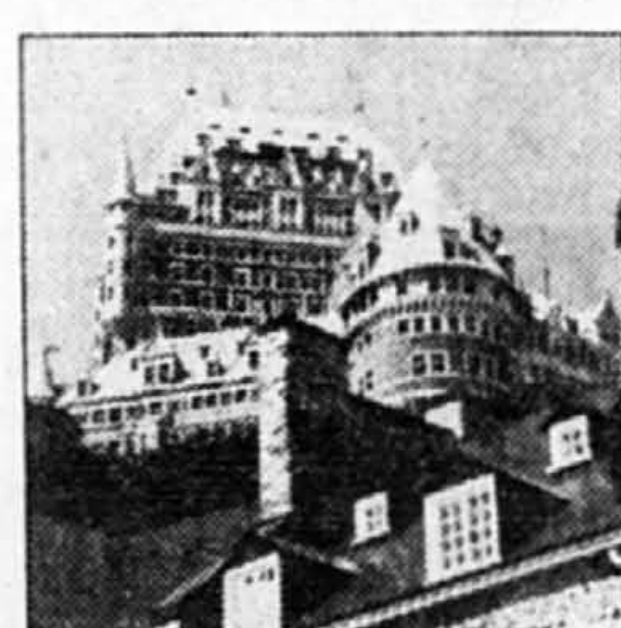


Le Château Frontenac. Tout le charme de Québec à partir de seulement 65 \$ par nuit.

Jusqu'au 30 avril 1984, une jolie chambre fraîchement rénovée est à votre disposition à partir de 65 \$ par nuit, une personne par chambre. Au meilleur hôtel en ville, vous en obtenez plus pour votre argent. Profitez de votre séjour au Château pour savourer les plats raffinés du Chef Maurice Claizola dans l'élégante salle à manger Le Champlain.

Nous saurons vous entourer d'une chaude hospitalité.

Vous aurez l'agréable sensation de vous retrouver entre amis aux Hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St-Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Francfort, Hambourg, Brème (printemps 1985), Jérusalem et Tibériade.



CP Hôtels

Le Château Frontenac

1, rue des Carrières, Québec, Québec G1R 5P5

Réservations: 1-800-268-9411 Québec et Ontario 1-800-268-9420
Ou votre agent de voyages

CP et C sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited



Louez une Mercedes-Benz chez Mercedes-Benz (Il y a de bonnes raisons pour cela)

« Vous obtiendrez les meilleurs prix sur les voitures et la plus haute valeur de revente », d'après tous les spécialistes en location d'automobiles.

Le coût de location d'une voiture est déterminé principalement par la différence entre le prix de la voiture et la valeur de revente à la fin de la période de location. La valeur de revente des voitures Mercedes-Benz est légendaire. C'est pourquoi le coût de location mensuel d'une Mercedes-Benz peut s'avérer une agréable surprise.

Autre fait. Les voitures Mercedes-Benz gardent une valeur proportionnellement plus élevée pendant plus longtemps que les voitures classiques. Ainsi, on peut louer une Mercedes-Benz pour une période prolongée (disons quatre ou cinq ans) avec réduction correspondant au coût mensuel, sans que le chauffeur ne s'impose de privations. De plus, une Mercedes-Benz de cinq ans est encore une voiture merveilleuse.

Louer directement chez Mercedes-Benz a du sens*. Toutes les transactions se font avec Mercedes-Benz (vous évitez ainsi les « intermédiaires »). Vous pouvez voir et essayer votre voiture. On peut personnaliser votre contrat de location en fonction de vos exigences. Tout se fait directement et professionnellement. Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez-nous ou contactez-nous.



Mercedes-Benz
Canada Inc.
DIVISION DÉTAIL

Montréal
4815, rue Buchan
angle Victoria et Jean-Talon
Téléphone (514) 735-3581

Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux minutes du Pont Champlain
Téléphone: (514) 672-2720

* De nombreux concessionnaires Mercedes-Benz offrent également la location directe.

CE QUI REND LA CITÉ DE L'INDUSTRIE SI UNIQUE.

UNIQUE par son ESPACE

Plus de 1,000,000 (un million!) de pieds carrés de plancher à louer, y compris les espaces à bureaux de choix et climatisés, le tout équipé de gicleurs automatiques. L'espace industriel immense se retrouve au niveau du rez-de-chaussée avec plafonds d'une hauteur allant jusqu'à 37 pi. et d'une portée en largeur de 80 pi. Nous avons en plus 3,000,000 de pi.² de terrain disponible au développement ou à louer pour entreposage extérieur.

UNIQUE par son ÉNERGIE

Nos bâtiments sont desservis par une source abondante d'électricité — 550 (3 phases) 220 et 110. Ils sont aussi tous munis d'une source d'air comprimé pouvant atteindre une capacité de 3,000 pi.³ par minute en 3 étapes. Vapeur industrielle et gaz naturel aussi disponibles sur demande.

UNIQUE par ses GRUES

Nos grues mécaniques, d'une capacité de tonnage élevé avec jeu de 25 pi. sous le crochet, ont une portée libre de 80 pi. en largeur.

UNIQUE par son EMPLACEMENT

La Cité de l'Industrie est située à un point stratégique de la section ouest de Montréal, à Ville St-Pierre, aux abords du Canal Lachine récemment remis à neuf et embelli. À l'entrée de la route 2-20, elle offre un accès facile et immédiat à toutes les voies rapides, ponts, aéroports ainsi qu'au centre-ville.



Une vue à vol d'oiseau d'une section de l'immense Cité de l'Industrie.

Photo révélant une petite section présentement occupée par un locataire plus récent: VIA RAIL dont les trains LRC y sont entretenus. D'autres locataires y sont installés tels les divisions de BOMBARDIER INC., CANDIV PITT INC., HYDRO-QUEBEC et PRUCOR LIMITEE.

UNIQUE par ses COMMODITÉS

□ La Cité de l'Industrie est accommodée des services de voies ferrées du CN-CP. □ À proximité du service d'autobus de la rue Notre-Dame. □ Service d'entretien par le propriétaire. □ Gicleurs automatiques sous surveillance. □ Planchers de béton. □ Service de gardien. □ Stationnement vaste. □ Chauffage central.

UNIQUE par ses TAUX DE LOYERS

En tenant compte de tout ce que la Cité de l'Industrie peut vous offrir, vous trouverez nos taux de loyers comparativement peu élevés. Grand ou petit espace, bail à courte ou à longue échéance... selon tous vos besoins.

LA CITÉ DE L'INDUSTRIE

300 rue BERGE DU CANAL, VILLE ST-PIERRE H8R 1H3

APPELEZ: Gerry Weinstein
364-6194 — 364-6406

COURTIERS
PROTÉGÉS

La fusée européenne Ariane fait une rude concurrence aux navettes américaines

■ KOUROU, Guyane française (AFP) — La fusée européenne Ariane va disposer de sérieux atouts pour entamer sa carrière commerciale après le vol réussi de la nuit de dimanche à lundi, qui contrastait avec le double échec de mise sur orbite de satellite enregistré le mois dernier par la navette américaine Challenger.

En réussissant comme à l'exercice la mise sur orbite du satellite Intelsat 5 F-8, de l'Organisation mondiale de communication par satellite Intelsat, depuis le centre de tir de Kou-

rou (Guyane française), hier, Ariane a terminé avec brio la série des vols dits de promotion.

Le prochain tir, prévu pour mai prochain, sera une première mondiale : pour la première fois, une société privée (la société européenne Arianeespace, chargée de la commercialisation du lanceur) effectuera un transport spatial pour le compte d'une autre société privée (la compagnie américaine GTE-Spacenet). Jusqu' alors, les vols d'Ariane étaient sous la seule responsabilité de l'agence spatiale européenne (ESA).

Avant ce dernier vol, le lanceur européen était à égalité avec son seul concurrent, la navette spatiale américaine, avec cinq mises sur orbite réussies sur sept tentatives.

LES AURIFÈRES

Fermeture
Afrique du Sud (Ad's \$U.S.)

	Offre	Dem.	Chon.
Anglo. Amer. Gold	132	132 1/2	+3
Blyvooruitzicht	15 1/2	16	+1/4
Brookton	3 1/2	4 1/4	+1/4
Buffelsfontein	68 1/2	68 1/2	+2 1/2
Cons. Modderfontein	5 1/2	6 1/4	+1/4
De Beers Cons.	28 1/2	29 1/2	+1 1/2
Damshoof	28 1/2	29 1/2	+1 1/2
Driefontein Cons.	40 1/2	40 1/2	+1 1/2
Durban Deep	23 1/2	25	+1 1/2
E.R.P.M.	18	18 1/2	+1/4
Edburg	4 1/2	4 1/2	+1/4
Free State Geduld	45 1/2	47 1/2	+1 1/2
Groothoek	17 1/2	18 1/2	+1 1/2
Harmony	25 1/2	26 1/2	+1 1/2
Horobeefontein	87	89	+2
Kaross	30 1/2	31 1/2	+1 1/2
Kloof	56 1/2	57 1/2	+1 1/2
Leslie	4 000	4 100	inch.
Liberton	43	44 1/2	+1 1/2
Lorraine	6 1/2	6 1/2	+1/4
Marionville	4 1/2	4 1/2	+1/4
President Brand	50	50 1/2	+1/2
President Steyn	60 1/2	60 1/2	+1 1/2
Randfontein	163	166	+3
Rustenburg Platinum	12 1/2	12 1/2	+1/4
S.A. Land	7 1/2	7 1/2	+1/4
St. Helena	40 1/2	41 1/2	+1 1/2
Southwold Holdings	69	70 1/2	+1 1/2
Sitfontein	18	18 1/2	+1/4
Voal Reef	141 1/2	142 1/2	+1 1/2
Venterfontein	17 1/2	18 1/2	+1 1/2
Welkom	14 1/2	15 1/2	+1 1/2
Western Areas	7 1/2	7 1/2	+1/4
Western Deep	56 1/2	56 1/2	+1 1/2
Western Holdings	56 1/2	56 1/2	+1 1/2
West Rand Cons.	9 1/2	10 1/2	inch.
Witbank	58 1/2	60	+1 1/2

par Gendron, Norris & Osler

MARCHÉ DES VALEURS À TERME

(TRANSACTIONS TORONTO-MONTRÉAL COMBINÉES)
par la PRESSE CANADIENNE

Bons du Trésor du Canada, 91 jours: \$1 million, multiples de \$0.005

	Haut	Bas	Cours de clôture	Var.	Cont. en %
Mars 84	97.800	97.585	97.600	—	533
Jun 84	97.510	97.505	97.505	005	388
Sep 84	—	—	97.480	—	64
Dec 84	—	—	97.410	—	50
Mars 85	—	—	97.330	—	10
Jun 85	—	—	97.425	—	—

Total ventes:
Lundi 23; vend. 33
Total contrats en vigueur:
Vend. 1.045
Limite de fluctuation quotidienne: \$0.150 plus ou moins le dernier cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans: 9 p.c., quantité de \$100.000; prix sur la base de \$100 (décimales à 1-32e).

	Haut	Bas	Cours de clôture	Var.	Cont. en %
Mars 84	74-12	73-28	73-28	20	290
Jun 84	73-12	73-00	73-00	22	662
Sep 84	—	—	72-24	12	447
Dec 84	—	—	72-08	—	524

Total des ventes:
Lundi 42; vend. 32
Total contrats en vigueur:
Vend. 1.931
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins le dernier cours de règlement.

LOCATION

UNE SUGGESTION DU **L'Auto-Bail**

LOUEZ une **RELIANT 4 PORTES 1984** très bien équipée (48 mois) **\$214.95** (taxes, licence, assurance en sus)

concessionnaire au grand cœur

dollard-newman
LaSalle, Qué. ☎

8550, boul. NEWMAN, LASALLE Tél.: 363-5000 **L'Auto-Bail**

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHÈQUES
ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Caisse Pop. St-René Goupil, 321-2610.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
A BUREAUX (24) SERVICE TELEX
TEL. ECONO 284-7246 (7 lignes)
A-1 - SERVICES TELEX
TELEX PLUS L.TEE 384-1220
ATTENTION revendeurs, 300 chemises neuves assorties pour hommes, tailles 16-17 1/2, \$900 le lot, 662-1818.
BOULIQUE vêtements pour dames, très bien situés, décoration intérieure très belle, inventaire \$10.000 négociable, 668-4522, 844-3845.
CHEPCHÉ associé, pour ouvrir un 2e magasin, investissement de \$20.000, aussi franchise. Sport aux Puces, Roger, 668-4520.
CONTRAT de location notarié à vendre. Equipements spécialisés loués, 13 ans. Rapport \$6600 an. (314) 271-2529.
FEMME sérieuse aimerait emprunter argent pour achat d'un bon commerce, paierait bon intérêt d'un particulier, 253-2967.
FINANCEMENT disponible, si vous voulez vous lancer dans la vente directe, 747-0706.
JAMAIS VU
Compagnie manufacturière qui existe depuis 3 ans au Québec. Produits de construction exclusifs brevétés.
Investissement \$15.000 et vous participez au profit de la compagnie.
Les candidats sélectionnés obtiendront sans frais une franchise de distribution dans leur région.
CONFIDENTIEL. ÉCRIRE A:
C.P. 283, Succ. Duvernay Laval, H7E 4P5.

OCCASION UNIQUE
Porteuses recherchées
PHYSIOMAGNETIQUES C.P.M. opèrent déjà avec succès plusieurs centres au Québec. Les territoires suivants sont encore disponibles pour une franchise: Drummondville, Longueuil, Montréal, Ste-Thérèse, St-Jérôme, St-Jean, St-Basile, Sorel, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val-d'Aulieu.
Pour en savoir d'avantage, consultez notre publicité dans le Télé-Hebdo de La Presse et Téléphonez **287-9744**
LE CONDITIONNEMENT PHYSIOMAGNETIQUE pour la réhabilitation et le soulagement de la douleur
MANUFACTURIER de maison et bâtiment recherche concessionnaire et érecteur.
M. VAILLANCOURT 1-418-687-2153
MOTEL, 10 unités, bar, danseuse, très bon achalandage, maison 7 1/2 pièces, terrain 95.000 pi car. Rentable, comptant requis \$60.000 (pas d'apports). 1-418-387-4331

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
VENDRE DU PARFUM A VOTRE TRAVAIL
A DOMICILE
DANS LES BUREAUX
ÉCHANTILLONS GRATUITS
BONS RAPPORTS
931-0155 de 8h à 13h

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS
HOMME cherche emploi d'un particulier ou associé pour commerce. 270-3525 le matin.

714 FRANCHISES
FRANCHISES investissement \$2.000 + inventaire de \$5.000, vous donne droit à un territoire exclusif pour un nouveau produit pour l'auto. Déjà vendu à travers les États-Unis depuis 6 ans. Possibilité de profit \$40.000 par année. Appelez aujourd'hui. Quelques franchises disponibles. 314-687-7323.

715 SERVICES FINANCIERS
CONSOLIDATIONS commerciales. Inf. M. Lavie, 937-9131.
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Den-col Mto: 342-1356.

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT
A PRIX avantageux, compétence pour comptabilité, administration, incorporation, états financiers, déclarations d'impôts. 668-6313.
M. Larouche: 937-9131.
ABACA - IMPÔTS, tenue de livres, revenu impôt-commerce, propreté, vendeur, etc., et gain capital, vos domicile. 332-9603.
IMPÔT DE PARTICULIER PAR ORDINATEUR: 655-6277
R. GALIPEAU et associés, impôts, tenues de livres, succession. 722-1759, 722-5904.

715 SERVICES FINANCIERS
ACHETEZ ou créez votre commerce d'alimentation ou restaurant avec aide financière privée. Service 3 jours. Pruche Ltee, demandez M. White, 937-9131.

728 ASSURANCES

«Si vous voulez savoir ce que c'est du service...»
270-9111
30 bureaux au Québec, ouverts de 9h00 à 21h00, du lundi au vendredi, et plus d'une centaine de conseillers prêts à vous aider.
Tout près de vous!
COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR
18730-8728

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avis est donné, par la présente, que l'assemblée générale de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde aura lieu le jeudi, 22 mars 1984, à 9 heures, au Palais des Congrès de Montréal, 201, rue Viger ouest, Montréal, aux fins suivantes:

- 1° Prendre connaissance du rapport financier annuel
- 2° Élire les administrateurs
- 3° Nommer les vérificateurs
- 4° Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,
Montréal, le 22 février 1984

Michel Desmarais
Vice-président -
secrétariat et affaires juridiques

En attendant d'utiliser notre service d'entreposage de documents,

utilisez nos boîtes.

Voici les boîtes spéciales destinées à conserver les documents inactifs de nos clients dans notre entrepôt. Elles ont eu tant de succès que nous les offrons maintenant à nos clients pour le rangement de leurs dossiers au bureau ou à la maison. Lorsque ces dossiers deviennent inactifs, ils peuvent nous les confier pour entreposage. Ça vous intéresse? Appelez-nous à Montréal, à 935-2493. Et renseignez-vous sur notre code de couleurs.

ARCHIVEX

XEROX

5 bonnes raisons d'apprécier l'ouverture du magasin Xerox

1 Les fameux photocopieurs Xerox
à prix réduits pour une période limitée:
modèle 660: 695 \$ modèle 2300: 1995 \$

2 Très bas prix sur certaines imprimantes
Venez vite voir quelle imprimante correspond le mieux à vos besoins et à votre budget... Imprimante à points Epson RX-80, 495 \$

3 Les machines à écrire à mémoire Xerox
Tellement perfectionnées, vous n'en voudrez plus d'autres!
modèle 610: 1695 \$ modèle 615: 1995 \$

4 La tradition de service et d'entretien Xerox
Que vous achetiez une machine à traitement de texte Xerox 860, une machine à écrire à mémoire ou même un micro-ordinateur, vous obtenez toujours cette même garantie de service qui a bâti la réputation de Xerox.

5 Rabais sur Hyperion ou prix spéciaux sur ensembles
Rabais de 995 \$ sur ordinateur Hyperion. Rég. 4950 \$, maintenant **3995 \$**
L'ensemble micro-ordinateur Xerox 16/8 et accessoires comprend: le ordinateur 16/8 valant 3920 \$; l'unité de disque de 5 1/4", simple face, valant 1160 \$; votre choix d'un logiciel Xerox de traitement de texte valant 595 \$. Prix total si acheté séparément 5045 \$. Prix spécial de l'ensemble **3995 \$**
L'ensemble ordinateur 820-II et accessoires comprend: le 820-II valant 2990 \$; une unité de disque de 5 1/4", simple face, double densité valant 1160 \$; votre choix d'un logiciel Xerox de traitement de texte valant 595 \$. Prix total si acheté séparément 4045 \$. Prix spécial de l'ensemble **2995 \$**

Le magasin Xerox
nous parlons le même langage que vous

2020 Rue Metcalfe,
Montréal, Qué
(514)-288-9400

1 Place Laval,
Suite 148, Laval, Qué
(514)-662-0100

7575 Place Trans Canadienne,
Suite 100, Ville St-Laurent, Qué
(514)-333-7700

Il obéit au doigt et à l'oeil.

Le nouveau
HP 150 à
ÉCRAN
TACTILE



Du bout du doigt,
vous pouvez faire fonctionner votre ordinateur simplement en touchant à l'écran.

Du bout du doigt,
vous effacez une ligne, corrigez une phrase ou déplacez un paragraphe, simplement en touchant à l'écran (avec le programme WordStar[®]).

Du bout du doigt,
vous changez de feuille, simplement en touchant le numéro de l'étiquette apparaissant à l'écran, ce qui accélère l'exposé de votre solution (avec le programme VisiCalc[®]).

Du bout du doigt,
vous transformez en graphiques les chiffres apparaissant à l'écran (HP Graphics), et vous pouvez en plus imprimer vos données, grâce à l'imprimante interne, disponible en option.

La fiche technique du HP 150

Mémoire interne:	256-640 kilo-octets
Système d'exploitation:	MS-DOS 2.0
Microprocesseur:	16 bits, 8088, 8MHz (ROM) 160 kilo-octets
Mémoire permanente:	Écran sensible au toucher, à bandes de phosphore vertes
Écran:	80 colonnes x 24 rangées
	Matrice de caractères de 9 x 14
	Majuscules et minuscules
	Traitement simultané de textes et de graphiques
	Précisions des graphiques: 390v x 512h
	ROM de 1024 caractères et symboles
Dimension:	2,1 pieds carrés sur une surface de bureau
Communications:	2 raccords de transmission RS-232C HP-IB (IEEE 488) IBM 3270 (SDLC, BSC), début 1984

Venez essayer l'ordinateur qui vous obéira au doigt et à l'oeil.

Vive la liberté
avec l'ordinateur personnel HP 150

hp HEWLETT
PACKARD

COMPUCENTRE
Place Bonaventure
Montréal, Québec
878-9470 / 397-9711

CONTROL
MICROSYSTEMS
6390 rue Notre Dame O.
Montréal, Québec
933-1136

HEWLETT-PACKARD
(CANADA) LTÉE.
17,500 route Transcanadienne
Yves de service sud
Kirkland, Québec
697-4232

TECHNICOM INC.
555 Deslauriers
Ville St-Laurent, Québec
332-9022

COMPUCENTRE
Galerie Taschereau Annex
827 boul. Taschereau
Longueuil, Québec
672-0020

DATA TERMINAL MART
3575 avenue du Parc
Suite 4306
Montréal, Québec
288-1555

PARMIER CENTRE DE
MICRO-INFORMATIQUE
1010 rue Sherbrooke O.
Montréal, Québec
287-9313

UNIVERSAL INFORMATION
SYSTEMS
5990 Vanden Abeele
Ville St-Laurent, Québec
336-8800

WordStar[®] est une marque déposée des E.U. de MicroPro.

VisiCalc[®] est une marque déposée des E.U. de VisiCorp.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Fruits

Pommes: McIntosh, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$13.00, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$16.00, aux grossistes \$14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9.00, aux grossistes \$7.87; minots en vrac, aux détaillants \$12.00, aux grossistes \$10.50.

Cortland, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$12.00, aux grossistes, \$10.50; 8x5, aux détaillants \$12.50, aux grossistes \$10.94, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$13.00, aux grossistes \$11.38; minots en vrac, aux détaillants \$10.00, aux grossistes \$8.75.

MacIntosh, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants \$14.00, aux grossistes, \$12.25; 8x5, aux détaillants \$14.50, aux grossistes \$12.69, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$17.00, aux grossistes \$14.88; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$15.00, aux grossistes \$13.13; 4x4 pintes, aux détaillants \$9.00,

aux grossistes \$7.88; minots en vrac, aux détaillants \$12.00, aux grossistes \$10.50.

Cortland, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux grossistes, \$11.38; 8x5, aux détaillants \$13.50, aux grossistes \$11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants \$16.00, aux grossistes \$14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants \$14.00, aux grossistes \$12.25; 4x4 pintes, aux détaillants \$8.00, aux grossistes \$7.00; minots en vrac, aux détaillants \$11.00, aux grossistes \$9.63.

Pommes à jus, variétés d'automne, \$0.06 la livre.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez \$0.50. Une allocation de transport de \$0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes, chez le producteur ou l'emballleur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: \$4.50 à \$5.50 les 12 cellos de 2 lb; moyennes \$3.00 à \$3.50 le sac de 25 lb.

Carottes: \$10.50 à \$11.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; \$3.50 à \$4.00 le sac de 25 lb; grosses, \$8.00 à \$8.50 le sac de 50 lb.

Choux de Savoie: \$11.00 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: \$15.00 à \$16.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$18.00 à \$20.00 la caisse de 50 lb; moyens \$16.00 à \$18.00 le sac de 50 lb; gros \$13.00 à \$15.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: \$11.00 à \$12.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr; \$11.00 la boîte de 10 lb.

Endives: \$9.00 à \$10.00 la caisse de 8 lb.

Germe de luzerne: \$4.00 à \$4.50 la caisse de 12 sachets de 568 ml.

Navet blancs: \$7.00 à \$7.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros \$11.50 à \$12.00 le sac de 50 lb, moyens \$10.00 à \$10.50 le sac de 50 lb, \$5.00 le sac de 25 lb, \$2.25 le 10 lb, \$11.50 à \$12.00 le 24 sachets de 5 lb; petits \$0.90 à \$1.00 le sac de 10 lb.

Panais: \$8.50 pour 12 sachets de 2 lb; \$6.50 le 20 lb.

Poireaux: \$3.50 à \$4.00 la boîte de 12 unités.

Pommes de terre: \$8.00 à \$8.50 la caisse de 50 lb, \$5.25 à \$5.50 le sac de 50 lb, \$2.50 à \$2.60 le sac de 20 lb, \$1.40 à \$1.50 le sac de 10 lb; lavées \$6.25 à \$6.50 le 50 lb; grosse, \$6.50 à \$7.00 le sac de 50 lb; rouges, \$7.00 le sac de 50 lb; \$9.00 la caisse de 50 lb.

Rutabaga: moyens, \$9.00 à \$9.50 le sac de 50 lb; gros, \$4.00 à \$5.00 le sac de 50 lb; \$4.00 à \$4.50 le sac de 25 lb.

Pommes de terre en vente: 120,000 lb.

VOLVO LEMENN
Votre concessionnaire VOLVO

3839 boul. Taschereau, St-Hubert 678-1220

TÉLÉMETROPOLE INC. AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST, par les présentes, donné: QU'UN dividende trimestriel de \$0.20 par action sur les actions Classe «A» et Classe «B» a été déclaré payable le 15 avril 1984 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des livres, le 31 mars 1984.

PAR ORDRE DU
CONSEIL

Thérèse de Grandpré
secrétaire
Montréal, le 10 janvier
1984

IMMEUBLES PIERREMONT LIMITÉE



Denis Perreault

Le conseil d'administration d'Immeubles Pierremont Limitée a le plaisir d'annoncer que Monsieur Denis Perreault s'est joint à la société.

M. Perreault, diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal, a à son actif plusieurs années d'expérience dans le domaine immobilier, récemment à titre de Vice-président pour un courtier spécialisé dans le domaine commercial. Parmi ses responsabilités, M. Perreault s'occupera du dossier de marketing et de location de la Maison du Barreau, le nouveau siège social du Barreau du Québec en l'édifice de rénovation dans le Vieux Montréal et dont l'occupation est prévue pour l'automne 1984.

Immeubles Pierremont Limitée, dont le siège social est à Montréal, est une compagnie de courtage immobilier spécialisée dans la vente et la location de propriétés commerciales et industrielles.

✓
Si vous vendez vos équipements à des bureaux • petits • moyens magasins • industries et commerces • avez-vous pensé au «FINANCEMENT/LOCATION»? Vous êtes payés immédiatement; vos clients profitent des paiements différés via **CONTRAT DE LOCATION**. Nous nous spécialisons dans les petits montants (\$1000-\$4000). **INTÉRESSÉS?** Appelez **288-3220** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BEAVER INC.

MIRACLE DE MARS

Magnasonic CPS 900
Radio-cassette AM/FM stéréo avec haut-parleurs détachables. Deux micros incorporés, indicateurs LED FM stéréo, arrêt automatique, niveau d'enregistrement automatique et sélecteur de bandes CR 02!

99⁸⁸

MAGNASONIC

SHARP
7⁸⁸
Calculatrice de poche avec mémoire à 4 touches, pourcentage à une touche et coupe-circuit automatique. Une superbe petite calculatrice!

Sharp EL 230
Calculatrice de poche avec mémoire à 4 touches, pourcentage à une touche et coupe-circuit automatique. Une superbe petite calculatrice!

Sharp EL 8180
Calculatrice imprimante thermique avec coupe-circuit automatique et mémoire à 3 touches. Idéale pour votre déclaration d'impôt!

Sharp EL 1188
Calculatrice imprimante avec mémoire à 3 touches, affichage 10 chiffres, compteur et pourcentage à une touche.

Sharp EL 340
Calculatrice de poche fonctionnant à l'énergie solaire avec mémoire à 4 touches et clavier surdimensionné pour plus de facilité. Finies les piles!

29⁸⁸
49⁸⁸
12⁸⁸

PENTAX
348⁸⁸
Nouveau de chez Pentax!

Pentax Program Plus
Appareil 35 mm avec automatisme programmé et débrayage manuel, mesure de l'exposition au flash automatique et affichage du viseur au cristal liquide. Avec objectif 50 mm F/2. Boîtier chrome.

Photos couleur à prix miracle!
15¢ la photo
Développement en sus!
Économisez jusqu'à 35%.

Miracle Mart
vous comprend

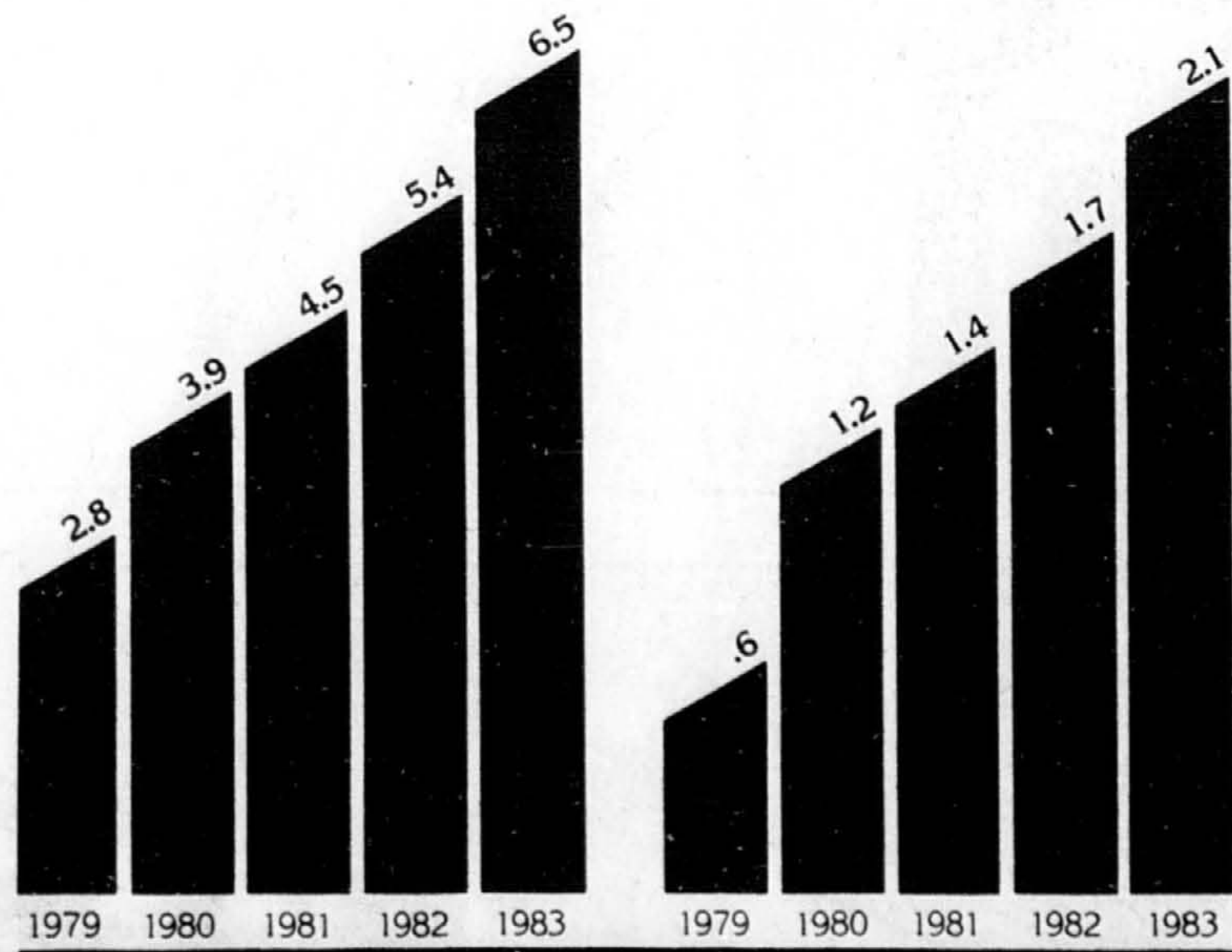
CENTRE
PHOTO & ÉLECTRONIQUE

MERCI

à toute notre clientèle
pour la confiance
qu'elle nous a toujours
témoignée

Biens administrés
(en milliards de dollars)

Dépôts
(en milliards de dollars)



TRUST GÉNÉRAL

Filiales:
SHERBROOKE TRUST
STERLING TRUST
TRUST GÉNÉRAL INC.
35 succursales financières et fiduciaires
25 succursales de courtage immobilier

L'OR

Voici les cours de l'or (once de Troyes) à la fermeture des principaux marchés mondiaux hier, en devises US, avec entre parenthèses les cours de clôture de vendredi dernier.

Londres: \$405,00 (\$399,00)
Paris: \$407,22 (\$397,81)
Francfort: \$407,97 (\$397,98)
Zurich: \$406,00 (\$399,50)
Hong Kong: \$404,69 (\$399,16)

L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à \$506,25 à l'offre comparativement à \$514,06 à la demande par la FIDUCIA GUARDIAN et l'argent à \$12,50 à l'offre comparativement à \$12,85 à la demande.

L'once d'or fin cotait à la fermeture hier \$505 à l'offre et \$513 à la demande, en devises canadiennes, selon les cours fournis par la société Deak-Perera Canada Inc., courtier en métaux précieux et devises.

L'OR A TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la bourse des dérivés de Winnipeg.

Contrats de 20 onces

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Mars 84	416,00	416,10	416,50
Avril 84	416,00	416,10	416,50
Mai 84	416,00	416,10	416,50
Juin 84	416,00	416,10	416,50
Juillet 84	416,00	416,10	416,50
Sept 84	416,00	416,10	416,50
Oct 84	416,00	416,10	416,50
Nov 84	416,00	416,10	416,50
Déc 84	416,00	416,10	416,50
Jan 85	416,00	416,10	416,50

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 20,000

CONTRATS DE 200 ONCES D'ARGENT

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Mars 84	10,40	10,40	10,40
Avril 84	10,40	10,40	10,40
Mai 84	10,40	10,40	10,40
Juin 84	10,40	10,40	10,40
Juillet 84	10,40	10,40	10,40
Sept 84	10,40	10,40	10,40
Oct 84	10,40	10,40	10,40
Nov 84	10,40	10,40	10,40
Déc 84	10,40	10,40	10,40
Jan 85	10,40	10,40	10,40

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 11,235

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

ANALYSE DE VENDRE: 27 contrats

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

Volume	Le 5 Mars	Le 4 Mars
Lundi	1,327,000	1,284,000
Vendredi	1,327,000	1,284,000

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Actions	Lundi	Vendredi
Alcan	280	250
Bell	115	115
Imperial	61	61
Indes	36	36
Hours	61	61
Bois	19	19

Bristl	15	1052	43%	43%
BriPI1	9	38	26%	25%
Beckey	529	39	16%	15%
BwnSh			2	17%
Bwn Go	9	258	32	30%
BwnF	13	292	34%	33%
Brsnw	9	234	26%	25%
Brush W	19	116	53%	52%
Bucky Er		241	16	15%
BunkH		23	17%	16%
Burlin	8	422	29%	29%
Brlnth	8	966	43%	43
Burndy	16	99	16%	15
Burrghs	10	493	45%	43%
Buhrin	19	87	15%	15%
Buttes	10	38	11%	11%

OFFRE ET DEMANDE

[illegible]

Carvern	.65	.75	Polycom pfd	4.75	5.25
Con Comp	.05	.10	Polycom	3.75	4.25
Continental R and D	.50	.75	Pony Sporting Goods	.10	.15
Global Communications com	26.00	28.00	Readyfoods	.25	.50
			Reynolds and Reynolds		

H.O. Financial	1.30	1.50	Super Wide Range	2.00	2.50
Highland Queen	.75	1.00	Superpack Corp	2.00	2.50
Leigh 2.60 pfd	16.00	19.00	TecSyn Intl	5.50	—
			Telecan Tech	40	—

ALBERTA (1) PÉTROLE

MINES ET PÉTROLES

(offre et demande à Toronto)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Offre	Demande	Offre	Demande	Offre	Demande	Offre	Demande
Auk 15	20	East Bay 15	20	Lyndex 40	50	Siv Urek 40	90
Albr 25	30	Edam 15	20	Manest 28	32	Sprinthill 15	25
Bellef 138	140	Elmer 128	130	McClary 118	120	Swansea 20	25
BironBav5 75	80	For Con G-5 —	—	Mexlor 12	—	Tampan 20	25
BlythBav5 25	30	Gold Hrk-28 33	35	Milner 85	95	Tonika 14	18
Cane Con 23 25	30	Gmaded 100	125	Nahamir 10 30	35	Track R-27 20	25
Cane 20 25	30	Harwood 12 38	40	Noront 14 30	35	TwoBut-20 20	25
CardEx10 15	20	Init 175	225	Norvith-28 23	25	Urban Es-7 15	20
		Intex 15	25	Optima 85	20	Wabon 40	60
Carling 13	18			Optica 80	90	Ybeau 95	105
Cast B 18	23	Keenev 23	28	Orwell 40	45	Yield 40	45
Chance 85	95	Key Lite 38	43	Petrolin-35 65	70		
Clevo R-5 40	45	Lang 15	20	Rare Eth-30 45	50		
Conf Mnt 50	55	Lessie 60	65	Reddon 30	40	Pitroline 11	15
Crahe 15	20	Lor 15	20	Richa 30	40	Westhill 17	25
Croft 15	20	Lorl R 25	35	Shion 22	27		

TORONTO

suite de la page C 9

Traded in US Funds

	Value	Value	Value
Alum-8	100	527 1/2	55 3/4
Chrysler	100	527 1/2	27 1/2
IBM	100	527 1/2	111 1/2
Marcott 1	100	527 1/2	27 1/2
Hy-Trop 0	100	528	28
Soc 1.25	100	528 1/2	34 1/2
Sling 2875	420	528	28 1/2

TITRES AU COMPTOIR

Valueur	Valueur	Valueur	Valueur
A.I.S. Resources	1150	25	25
Manley Farm 75	1100	100	95
Acort Wright	100	25	25
New Precalcs	300	100	450
Sogexev	3000	300	30
Total volume:	6,700		



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Autour d'une table dans le centre communautaire Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Mme Marthe Vanier, le vicar Roger Dufresne et sœur Cécile Poissant.

DANS LE CENTRE-SUD DE L'ÎLE

Six paroisses où les laïcs ont pris la responsabilité de la pastorale

■ « On prend conscience que nous, les laïcs, nous sommes l'Eglise. »

Cette seule phrase, prononcée par une femme comme bien d'autres dans le Centre-Sud de Montréal, résume bien le cheminement accompli depuis quelques années par un certain nombre de personnes actives dans les six paroisses de ce secteur de la ville. Elle exprime que des simples paroissiens engagés en pastorale dans leur communauté chrétienne ont dépassé le stade de la coresponsabilité prêtres-laïcs et atteint celui, plus exigeant et plus adulte, de la responsabilité des laïcs.

JULES BÉLIVEAU

Mme Marthe Vanier, cependant, n'entretient manifestement aucune intention de réduire de quelque façon le rôle véritable des prêtres de paroisse. Elle déplore au contraire une tendance qu'elle dit avoir parfois constatée. « Des laïcs, signale-t-elle, ont l'air de vouloir sortir le prêtre de tout. Un moment donné, ça prend quelqu'un pour agir comme modérateur et pour nous stimuler. Ça prend une personne-ressource qui a une formation plus grande que les autres. Et cette personne, c'est le prêtre. »

Mini-congrès

Autour d'une table, dans une salle du centre communautaire de la paroisse Sainte-Catherine-d'Alexandrie, le vicar Roger Dufresne et une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, sœur Cécile Poissant, compléteront les propos de Mme Vanier. L'entrevue avait d'abord été prévue pour échanger sur le rôle des laïcs dans la paroisse. Mais, un peu plus d'une journée après un mini-congrès de pastorale des six paroisses du secteur Centre-Sud, qui a tout de même réuni quelque 80 personnes au sous-sol de l'église Saint-Pierre-Apôtre, il s'avérera impossible de ne pas parler également de cet événement.

« Des gens ont exprimé au cours de ce congrès, entre autres choses, un besoin de formation », a glissé M. Dufresne. Et il a ajouté : « On veut faire quelque chose, on est pleinement décidé à agir, mais on n'a pas la formation. »

Le vicar de Sainte-Catherine-d'Alexandrie n'a pas caché son immense satisfaction d'avoir côtoyé, samedi dernier et au cours des semaines précédentes, un bon nombre de laïcs fortement engagés dans l'organisation et l'animation de ce congrès. Aussi n'a-t-il pas hésité une seconde à proclamer, et sans qu'on ne puisse y

soupçonner le moindre paternalisme : « Il y a des laïcs qui animent bien mieux que des prêtres. »

Du bénévolat

Mais de quoi parlait donc ce congrès ? Sous le thème « Pour réchauffer les cœurs », les personnes présentes ont *questionné leurs engagements chrétiens à la lumière des besoins de leur milieu*. Et cela a débouché sur des constatations parfois étonnantes de même que sur des appels à l'aide d'autant plus déchirants qu'on les avait déjà entendus quelque part.

Dans l'atelier sur les jeunes, par exemple, on a souligné notamment la priorité suivante : *Ecouter sans condamner*. Du côté des familles, on a noté principalement un besoin de formation matérielle, de formation spirituelle et de révision du rôle des parents. Chez les personnes seules et chez les personnes âgées, on a réclamé, entre autres, la visite de quelqu'un et, avec une légère variante, la visite du prêtre à domicile.

« La chaleur humaine, a indiqué M. Dufresne, c'est revenu partout. »

Mais est-il possible et peut-on seulement espérer de façon réaliste qu'un plus grand nombre de personnes fassent davantage que ce que l'on voit présentement dans un territoire comme celui du Centre-Sud de Montréal ? A cette question, sœur Poissant, qui connaît bien le secteur visé pour y avoir été active depuis environ huit ans, a une réponse toute prête. « Je pense qu'il faut, là où ce n'est pas déjà fait — c'est-à-dire dans presque toutes les paroisses du secteur — organiser plus systématiquement le bénévolat. »

La religieuse sait bien de quoi elle parle : avec quelques compagnes de sa congrégation, elle anime dans le Centre-Sud de Montréal le Carrefour Marguerite-Bourgeoys, qui est à la fois une maison mise à la disposition des gens du quartier pour les aider à croître dans la foi et un centre d'écoute et de croissance humaine.

Il est évident que le fait de créer des occasions et des lieux de rencontre est une façon, pour sœur Poissant, de stimuler la participation des laïcs dans la vie de l'Eglise. Elle avait à peine mentionné que la solitude, dans le Centre-Sud de Montréal, est un mal plus que répandu lorsque Mme Vanier, veuve depuis 11 ans et active dans sa paroisse depuis 30 ans, a lancé cette phrase qui vaut bien une homélie : « Mais une solitude bien meublée, ça peut être utile et agréable. »

Dieu sera au coeur des débats du Sénat américain

■ WASHINGTON (AFP) — Dieu va être cette semaine au coeur des débats du Sénat américain qui a commencé hier à discuter d'un amendement constitutionnel, vivement soutenu par le président Ronald Reagan, qui autoriserait l'organisation de prières dans les écoles publiques américaines.

Cet amendement, qui divise autant les organisations religieuses que les parents et remet en cause, selon ses adversaires, le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, est devenu l'un des principaux thèmes de campagne de Ronald Reagan, désireux, en une nouvelle année électorale, de satisfaire ses partisans conservateurs de la majorité morale.

L'amendement soutenu par la Maison blanche va à l'encontre de décisions prises par la Cour suprême des Etats-Unis au début des années 1960. La plus haute instance judiciaire américaine avait alors déclaré illégale l'organisation par les professeurs de prières dans les salles d'écoles publiques.

L'élément essentiel du projet dont les sénateurs ont commencé à débattre est que les établissements d'enseignement seraient autorisés à prévoir dans l'emploi du temps de la journée un moment réservé à la prière à haute voix. Le texte précise cependant qu'aucun élève ne serait contraint de prier.

Le passage de cet amendement constitutionnel est l'une des principales revendications des républicains conservateurs qui avaient largement contribué à la victoire de M. Reagan en 1980. Ils estiment que ce dernier, depuis son entrée à la Maison blanche, ne leur a guère donné satisfaction sur les problèmes moraux au centre de leurs préoccupations.

Depuis l'annonce de sa nouvelle candidature à la présidence, Ronald Reagan, soucieux de rallier son aile droite, ne cesse de répéter que son travail ne sera pas achevé tant qu'une place n'aura pas été trouvée pour Dieu dans nos écoles. Pour lui, l'absence de prières est l'une des causes de l'indiscipline régnant dans les lycées et de la dégradation de l'enseignement.

Le thème semble d'ailleurs populaire et les

VENTE DES ANALGÉSQUES

Règlements assouplis

■ OTTAWA (PC) — Les règlements fédéraux qui restreignent depuis longtemps la vente et la publicité des acétaminophènes, ces populaires analgésiques, seront allégés à compter du 1^{er} juillet, a annoncé hier le ministre de la Santé Monique Bégin.

Cette décision fait en sorte que le Tylenol, le Datril, le Tempra et d'autres dérivés des acétaminophènes pourront être vendus hors des pharmacies et faire l'objet d'une publicité libre pour la première fois au Canada.

Les acétaminophènes sont souvent utilisés comme substituts aux aspirines pour soulager les maux de tête et la fièvre par ceux qui craignent les effets des aspirines sur leur estomac.

La Cour suprême doit même statuer sur les droits du Seigneur

■ OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada doit décider aujourd'hui si la loi fédérale du Jour du Seigneur est inconstitutionnelle ou non.

L'article 4 de cette loi interdit de vendre ou d'acheter des marchandises le dimanche ou de faire certaines transactions.

En Alberta, le juge Brian Stevenson, de la Cour provinciale, a déclaré l'article 4 inconstitutionnel.

Son jugement a été maintenu par la Cour d'appel de l'Alberta, qui a statué en novembre dernier que les magasins de cette province pouvaient légalement ouvrir leurs portes le dimanche.

C'est cette dernière décision qui est portée en Cour suprême du Canada. Pour les partisans de l'ouverture le dimanche, son interdiction viole la Charte des droits, qui garantit la liberté de conscience et de religion.

COURRIER-ORDINATEURS



par
Pierre J.
Bourgault

Courrier-ordinateur est un complément pédagogique au cours d'initiation aux microordinateurs qui paraît actuellement dans La Presse du lundi et du vendredi et ce, jusqu'au 16 mars. Cette chronique est destinée à aider le lecteur dans son apprentissage et sera publiée le mardi jusqu'au 20 mars.

Monsieur René Guibord, de Montréal, me demande s'il existe un appareil permettant de **convertir la voix en texte sur une imprimante**.

Actuellement rien de tel n'est disponible sur le marché des microordinateurs domestiques. Pour réaliser une telle tâche l'ordinateur aurait besoin des éléments suivants :

- Tout d'abord, un périphérique très sophistiqué permettant la **reconnaissance de la parole**. J'en parle dans la leçon 8, vendredi 9 mars.
- Ensuite, un logiciel permettant la

transformation de la parole en texte. Ce logiciel devra comporter un dictionnaire informatisé indiquant l'orthographe des mots prononcés, ainsi qu'une grammaire électronique lui permettant d'accorder les mots suivant le contexte.

Cette performance relève du domaine de l'intelligence artificielle (leçon 10) et elle en est encore au stade expérimental.

Lors de la ligne ouverte de mardi dernier au canal 9, monsieur Pierre Lavoie de Montréal me demandait de lui conseiller un livre lui permettant d'**apprendre à programmer**.

Si vous êtes débutant et n'aspirez pas nécessairement à devenir informaticien, je vous suggère de lire le cours dans La Presse ou de vous procurer le tiré à part de ce cours (!). Si vous avez déjà une certaine expérience acquise par vous-même en Basic et désirez améliorer votre performance de programmeur, il vous sera profitable d'explorer un autre langage de programmation comme Pascal. Il y a de nombreux ouvrages sur ce langage qui est de plus en plus utilisé pour enseigner l'informatique dans les cégeps et les universités.

Madame Marcelle Létourneau de Longueuil aimerait connaître la différence entre les mots **programme, logiciel, didacticiel et progiciel**.

Un **programme** est une suite d'instructions destinées à l'ordinateur. Un programme est rédigé à l'aide d'un langage informatique quelconque.

Un **logiciel** désigne de façon plus générale, l'ensemble constitué par le programme et toute la documentation écrite s'y rattachant.

Un **didacticiel** est simplement un logiciel conçu spécialement pour l'enseignement.

Le terme **progiciel** désigne habituellement un logiciel commercial présenté dans un boîtier contenant les disquettes et les manuels d'utilisation.

Plus de détails sont donnés sur la définition du terme logiciel dans la leçon 4.

Madame Claire Lavoie de Laval, me signale qu'une **coquille** s'est glissée dans le **problème 2 de la leçon 3**. Il manque un espace avant le dernier guillemet de la ligne 1000 qui devrait alors se lire comme suit : 1000 PRINT "JE SUIS UN "; Ainsi la solution de ce problème deviendra vraisemblable, le programme occupant alors 49 octets.

Le mardi soir, à 19 h 30, les abonnés de Câblevision Nationale de la région de Montréal peuvent participer à une **ligne ouverte** au canal 9 (Intervention). Cette émission est rediffusée par la suite le mardi à 3 h du matin, le jeudi à 8 h 30 et le vendredi à midi.

Les personnes qui suivent le cours dans La Presse et qui ne possèdent pas d'ordinateur **peuvent louer des périodes pour pratiquer** sur un appareil au collège même. Lors de ces périodes de pratiques libres, une personne-ressource sera sur place pour vous aider. J'y serai les jeudis.

Vous pouvez envoyer vos questions et demander des renseignements sur les activités complémentaires à ces cours organisés au Collège Marie-Victorin en écrivant à :

Courrier-ordinateurs
Collège Marie-Victorin
a/s Pierre J. Bourgault
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6

Cours présenté par le

**collège
marie-victorin**

en collaboration avec

la presse

100 ans

Juste à temps
pour vous permettre d'épargner...
Just when you wanted to save...

6.00\$
en bons de carburant
à l'intérieur
in motor fuel coupons inside

Esso

À NE PAS MANQUER... CETTE SEMAINE!

Regardez bien dans votre
boîte aux lettres, car vous y trouverez
ce livret de bons-rabais Esso.

Six coupons de 1,00\$ chacun qui vous permettent
d'épargner lorsque vous achetez 30 litres
de carburant avant le 13 mai 1984, chez les
détaillants participants Esso.

Avec vous, on va de l'avant.

